



# RAPPORT DE SITUATION EN MATIERE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024





# Édito

**Le** rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, que notre collectivité présente chaque année en lien avec le débat d'orientation budgétaire, va bien au-delà d'une simple obligation réglementaire. Il représente une occasion privilégiée de mettre en avant nos réalisations concrètes en lien avec les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

Le Conseil départemental s'engage pleinement dans cette démarche, avec la conviction que le développement durable ne se limite pas aux seules sphères environnementale et économique. Il comprend également la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations, ainsi que l'épanouissement humain. Cette dimension humaine constitue le cœur de nos politiques publiques, particulièrement en tant que leader des politiques sociales.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite et le renforcement de nos engagements. Le Schéma des solidarités sociales, lancé en 2023, a continué de porter ses fruits dans la lutte contre les discriminations et les inégalités. L'Agence départementale de l'habitat et du logement, créée en 2023, a intensifié ses actions contre le mal-logement et la précarité énergétique.

Nous avons également mis en œuvre concrètement nos schémas départementaux adoptés en 2023 : ceux relatifs aux sports, à la mobilité, au tourisme, aux loisirs et à l'attractivité. Le Schéma des enseignements artistiques et celui de l'économie sociale et solidaire sont désormais pleinement opérationnels, enrichissant notre action sur le territoire.

En 2024, nous avons initié une large concertation sur la démarche Eau et Climat, visant à construire collectivement notre capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté continue de promouvoir la démocratie locale par la concertation et la transparence.

Nos Maisons du Conseil départemental, fixes et mobiles, continuent d'assurer un rôle essentiel dans l'accès aux droits et aux services pour toutes les Gardoises et tous les Gardois, renforçant ainsi la proximité et l'équité territoriale. Le Conseil départemental des jeunes, quant à lui, poursuit son développement, apportant un nouveau dynamisme et des perspectives enrichissantes à notre action politique.

Le contrat local des solidarités, signé avec l'État pour la période 2024-2027, renforce notre engagement dans la prévention de la pauvreté et la lutte contre la précarité.

À travers ce rapport en matière de développement durable, le Conseil départemental réaffirme sa volonté de poursuivre une politique visant un développement juste, équilibré et durable du territoire. Notre projet départemental demeure fondé sur une vision à long terme, adaptable et inclusive, répondant aux défis présents et futurs de notre département.



**Françoise LAURENT-PERRIGOT**  
*Présidente du Conseil départemental*



**Bérengère NOGUIER**  
*Vice-présidente du Conseil départemental,  
déléguée à la Transition écologique  
et à la biodiversité*

# SOMMAIRE

## FINALITÉ 1 :

COHÉSION SOCIALE, SOLIDARITÉ ..... 05

## FINALITÉ 2 :

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT DE TOUS ..... 10

## FINALITÉ 3 :

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,  
AMÉNAGEMENT..... 15

## FINALITÉ 4 :

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DES RESSOURCES..... 19

## FINALITÉ 5 :

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT  
DES MODES DE PRODUCTION  
ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES ..... 22

MODALITÉ : GOUVERNANCE ..... 25

ADMINISTRATION RESPONSABLE..... 29

LA TRANSITION EN ACTION ..... 33

## PRÉAMBULE

Le présent rapport de situation en matière de développement durable est produit dans le cadre des exigences fixées par la Loi 2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, aux collectivités de plus de 50 000 habitants.

Il rend compte de l'action du Conseil départemental du Gard en faveur du développement durable, tant par les politiques publiques qu'il déploie que par sa volonté de faire évoluer son fonctionnement et ses propres pratiques.

Ce document ne se veut pas un bilan d'activités exhaustif, mais une mise en lumière des contributions de la collectivité départementale aux 17 objectifs de développement durable, établis par les Nations-Unies. Les pictogrammes officiels qui les illustrent ponctuent ainsi le rapport.

Conformément aux recommandations du Ministère et du Décret n°2011-687 du 17 juin 2011, le rapport s'articule autour des finalités du cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et d'Agendas 21 locaux :

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement des êtres humains,
- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il met en avant les démarches engagées en matière de gouvernance et pour une administration responsable.

Chaque finalité fait donc l'objet :

- de données « repères », nationales ou locales permettant de mesurer le contexte de l'action départementale,
- de résultats concrets illustrant la contribution du Conseil départemental sur l'année en cours,
- d'un « retour sur... » une action emblématique des politiques menées,
- des priorités affichées qui seront proposées à l'Assemblée lors du Débat d'orientation budgétaire qui fera suite.

Une évaluation de la réponse apportée sur les engagements de l'année précédente complète chaque chapitre sous la forme d'un « retour sur les priorités 2023 ».

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



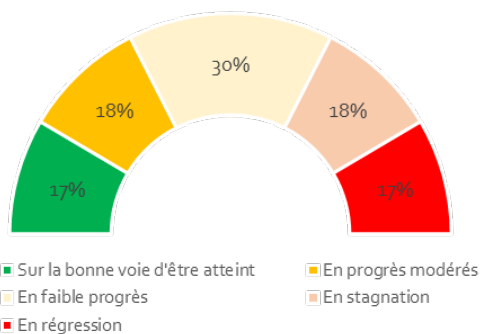
## Le contexte 2024

### Les objectifs de développement durable progressent lentement

En 2015, les états membres des Nations Unies ont mis en place un programme de développement durable à l'horizon 2030. Les 17 objectifs permettent d'en fixer une ligne directrice.

Depuis, le contexte international a évolué (pandémie, conflits, ...) mais surtout les conséquences du changement climatique ont commencé à impacter fortement l'ensemble des populations.

Malgré ces ambitions, le rapport annuel de l'ONU révèle que seulement 17 % des cibles des ODD (à échéance 2030) sont actuellement sur la bonne voie, près de la moitié affichant des progrès minimes ou modérés, et plus d'un tiers étant au point mort ou en régression. Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, l'escalade des conflits, les tensions géopolitiques et le chaos climatique croissant ont gravement entravé les progrès.



C'est dans ce contexte difficile, que le Conseil départemental du Gard continue d'agir en faveur du développement durable afin d'accompagner les personnes et les territoires et d'adapter son patrimoine.

Les Objectifs de développement durable nous donnent un fil conducteur en évaluant l'état de la situation, les progrès réalisés et les défis à relever. Ce suivi ne peut se faire qu'à partir de données fiables et solides se mesurant à toutes les échelles.

Après avoir effectué son bilan des émissions de gaz à effet de serre, le Conseil départemental mettra en œuvre les actions du plan de transition, prochainement adopté, pour accélérer la réduction de ses émissions déjà engagée et contribuer aux objectifs nationaux.

#### SITUATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MONDE

100 millions de personnes supplémentaires souffrent de la faim dans le monde par rapport à 2019 – cela représente 9 % de la population mondiale en 2022 contre 7,5 % en 2019.



Progression du taux de d'achèvement des cycles scolaires primaires et secondaires de +3 % (respectivement 88 % et 78 %)



En 2022, environ la moitié de la population mondiale a connu une grave pénurie d'eau pendant au moins une partie de l'année.

Net progrès dans l'accès à l'électricité. Le nombre de personne ayant accès à l'électricité est passé de 958 millions en 2015 à 685 millions en 2022.



À l'échelle mondiale, plus de 2 milliards de personnes occupaient un emploi informel en 2023, soit 58 % de la main-d'œuvre mondiale, une part qui devrait légèrement diminuer en 2024.



En 2023, un nombre record de 37,4 millions de réfugiés a été déplacé de force de leur pays en raison de la guerre, des conflits, soit 2x plus qu'en 2015



En 2022, 19 % de tous les aliments au stade de la vente au détail ou de la consommation ont été gaspillés, soit 1,05 milliards de tonnes



Emissions de 57,4 gigatonnes de CO2 éq soit +11 % depuis 2010 malgré la baisse de 26 % en France sur la même période.



Source : rapport des Nations-Unies sur les objectifs de développement durable 2024

## FINALITÉ 1

# Cohésion sociale, et solidarité entre les territoires et les générations



Au cœur de ses compétences et de son projet politique, les solidarités constituent une part prépondérante des ressources budgétaires et humaines du Conseil départemental du Gard. Près de 60% de son budget est consacré à l'accompagnement des Gardoises et des Gardois au titre de l'action sociale.

Le Conseil départemental du Gard porte ainsi des politiques relevant du champ de la solidarité sociale et territoriale, ainsi que de l'attractivité du territoire et du développement du cadre de vie.

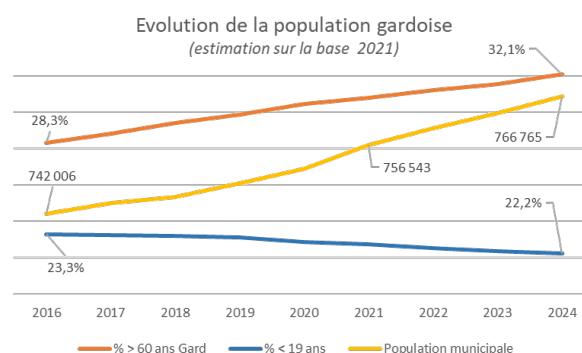
Les agents départementaux agissent au quotidien pour des milliers de gardois, en situation de précarité pour certains, de danger pour d'autres, et plus naturellement face à la vieillesse et la dépendance.

La population gardoise continue d'augmenter du fait de l'attractivité du territoire. La jeunesse représente 22% des moins de 19 ans et 6 % de 0 à 6 ans. Le vieillissement de la population s'accroît avec 32% de la population âgée de 60 ans ou plus dont 12% de plus de 75 ans.

### Taux de pauvreté monétaire (INSEE – 2021)



Le taux de pauvreté monétaire est stable (**14.4 %** à l'échelle nationale et **20 % dans le Gard**) mais masque des disparités sociales qui s'agrandissent. Augmentation de la part des personnes en situation de privation matérielle et sociale (**14 % en 2022 contre 11 % en 2021**).



### La précarité énergétique en France



Près de **11 % des foyers** sont en **précarité énergétique** (14.7 % dans le Gard). **79% des foyers ont restreint le chauffage pour diminuer leurs factures**. Ce taux est en nette progression : +10 points par rapport à l'année dernière, et surtout +26 points par rapport à 2020. **55 % des Français estiment avoir trop chaud** dans leur logement l'été. Augmentation de ce sentiment à + 26 % par rapport à 2013. (Office National de la Précarité Énergétique)

### Economie sociale et solidaire dans le Gard en 2023



Selon l'observatoire régional de l'ESS, les acteurs de l'ESS représentent **10 % du PIB du Gard**, **11.4 % de l'emploi** dans le département avec 24 218 salariés, dans 2 293 établissements employeurs.

### Violences faites aux femmes dans le Gard en 2021



**2 350 victimes sont déclarées** (+ 30 % par rapport à 2020).

Source : [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)

**4 féminicides** en 2023.

Source : collectif « nous toutes »

### Protection maternelle et infantile



En 2023, le Conseil départemental dispose de **37 points de consultation** maternelle, infantile et de santé sexuelle. **3500 enfants et 1200 mères** ont été suivis et **1400 personnes** ont été accueillies spécifiquement dans les centres de santé sexuelle.

## Des résultats concrets pour...

Le **schéma des solidarités sociales**, adopté en 2022, est la feuille de route de la politique sociale du Conseil départemental. Il permet de déployer ses actions à l'ensemble des Gardois qui en ont besoin pour grandir, se loger, se soigner ou trouver un emploi.

En 2024, le contrat local des solidarités a été co-élaboré et signé avec l'Etat pour les années 2024-2027. Le cadre conventionnel, qui prend la suite du "plan pauvreté", est structuré en 2 piliers : « solidarités » et « insertion-emploi ». Il compte 21 fiches actions pour prévenir la pauvreté dès l'enfance, lutter contre la grande précarité grâce à l'accès aux droits, construire une transition écologique et solidaire.

### Bien grandir dans le Gard, à chaque âge, au plus près des besoins des enfants

La santé et le soutien des enfants restent des priorités dans le Schéma départemental des solidarités sociales au travers de la Protection maternelle et infantile (PMI) avec 11 725 consultations de puériculture, l'amélioration de l'accessibilité aux 10 centres pour la promotion de la santé sexuelle grâce à différentes actions locales et à la présence des conseillères conjugales, ainsi qu'au travers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et au renforcement des capacités d'accueil des enfants.

De plus, en 2024, pour protéger les enfants en danger ou en risque de danger, le Conseil départemental a renforcé les effectifs des services recueil et évaluation des informations préoccupantes (CRIP et SEDIP) afin d'avoir une réactivité accrue pour leurs missions sur l'ensemble du Gard.

Tout au long de l'année de nombreux événements ont eu lieu à destination des enfants adolescents au travers de conférences, ateliers, rencontres avec notamment :



- **La semaine gardoise des droits de l'enfant du 20 au 29 novembre 2024.**

Le Conseil départemental accompagne l'association Défense des enfants international (DEI) dans l'organisation de cet événement dont l'objectif est de rappeler l'importance des droits des enfants, de sensibiliser les parents et les enfants à ces droits, de fédérer un maximum de partenaires sur cette question. En ouverture, le 20 novembre, un Forum des enfants est organisé au Pont du Gard. En 2024, ce sont près de 500 jeunes qui étaient présents.

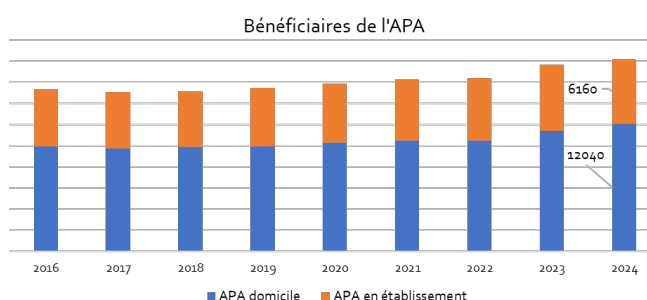
- **La semaine de la santé sexuelle du 3 au 15 juin 2024.**

Les professionnelles des centres de santé sexuelle du Conseil départemental, notamment d'Uzès, des Angles, d'Alès, ont pu sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes, sur le consentement, la contraception et la prévention des maladies infectieuses afin de les aider à vivre une sexualité positive et respectueuse.

- Le 27 novembre 2024, l'évènement « **jeunes en lumières** », porté par le Conseil départemental, a permis de mettre en avant le parcours de réussite d'enfants et de jeunes confiés au Conseil départemental.

### Bien vieillir dans le Gard chez soi ou comme chez soi

L'accès à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ou en établissement est facilité grâce au nouveau dossier unique en téléservice qui permet de soutenir la population en perte d'autonomie. En 2024, 18200 personnes bénéficient des aides APA.



Le Conseil départemental développe et renforce les actions de **prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus** sur tout le territoire au travers de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA). Plusieurs actions ont été menées en 2024 :

- Des rencontres inter-acteurs pour agir au plus près des publics et des professionnels.
- Le soutien de 233 actions de prévention, notamment sur le développement des aides techniques et la prévention de la santé mentale.

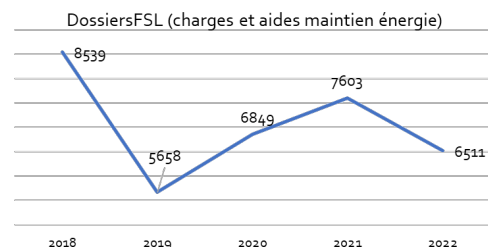
Le Conseil départemental a également agi pour le développement des **habitats alternatifs**. En 2024, il y a 31 habitats inclusifs sur le territoire gardois qui offrent un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale.

Le Conseil départemental a également contribué à l'amélioration de la qualité du service rendu par les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) aux personnes âgées ou en situation de handicap concernant les conditions de travail des intervenants, les spécificités des bénéficiaires et la couverture sur l'ensemble du territoire.



En 2024, le Conseil départemental a soutenu 8 **espaces ressources aidants** dans leur fonctionnement, développement ou mise en place. Situés à Alès, Nîmes, Vauvert, Calvisson, Rochefort-du-Gard, Uzès, Le Vigan et prochainement à Bagnols-sur-Cèze, ces lieux de proximité offrent aux proches aidants de personnes en situation de handicap et de personnes âgées un espace d'écoute et d'information sur les droits et les dispositifs.

## Un logement adapté pour tous



Le programme SLIME+ GARD vise à poursuivre les actions de repérage des ménages par le biais de lanceurs d'alerte diversifiés et élargis, la réalisation de diagnostic sociotechnique ainsi que l'orientation vers les dispositifs et les acteurs adaptés. 262 diagnostics ont été réalisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Ce programme a également pour but d'approfondir les missions d'accompagnement, le soutien aux démarches des ménages les plus précarisés et de prendre en charge le paiement des factures énergie avec le dispositif FSL (95 dossiers sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024). Par ailleurs le dispositif Habiter mieux permet aux propriétaires modestes,

avec l'appui de l'ANAH, de réaliser des travaux de réhabilitation thermique. 140 dossiers ont été traités en 2024. Cette année les personnes âgées ou en situation de handicap ont complété les cibles d'actions.

Les CLIME (Comités locaux d'intervention sur la maîtrise des énergies) permettent aujourd'hui d'entretenir une dynamique du réseau d'acteurs présents sur le territoire gardois et de favoriser l'articulation des interventions des divers partenaires et des dispositifs existants (ANAH, PIG, HabiterMieux, CPLD, guichet Renov'Occitanie, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, ...).

Grâce au concours du Fonds social européen (FSE+), le Conseil départemental a renforcé ses actions en matière d'accompagnement social lié au logement et la prévention des expulsions avec son équipe mobile (EMPEX). En complément, pour prendre en charge plus précocement ces situations, une réflexion a été menée avec l'équipe de design de service et les partenaires extérieurs.

L'ensemble de ces dispositifs est coordonné au sein de l'Agence départementale de l'habitat et du logement créée le 01 janvier 2023.

## Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes

Pour avancer vers l'égalité réelle, le Conseil départemental encourage les projets associatifs au travers de son concours « Prix pour une égalité Femmes/Hommes dans le Gard ». Renouvelé en 2024 pour une 3<sup>ème</sup> édition, 3 nouveaux projets parmi 13 candidatures (en hausse) ont été primés :

- Les amis du Prolé, "1<sup>er</sup> festival féministe", afin de privilégier une forme festive d'expression et de promotion de l'égalité femmes-hommes.
- Boxing Club 1980, "la boxe c'est pas pour les filles", pour montrer que la boxe est un sport mais aussi un bon vecteur pour développer le pouvoir d'agir.
- Compagnie Similaire, avec le projet "Envoyer valser", en vue de questionner les croyances sur l'égalité, que l'on soit un homme ou une femme, auprès de tous dans le Gard.

Plus largement, en coordonnant les initiatives gardoises proposées autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le Conseil départemental et le réseau départemental « Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes » ont valorisé 107 initiatives de 50 porteurs. Ainsi fort de ces événements, dont 2 sont proposés tout au long de l'année, ce défi de l'égalité est rendu audible et visible auprès du grand public. Festival dédié, marché de créateurs, projections cinématographiques, expositions, ateliers, jeux, soirées débats, spectacles et rencontres auront émaillé le calendrier, de septembre 2023 à décembre 2024.

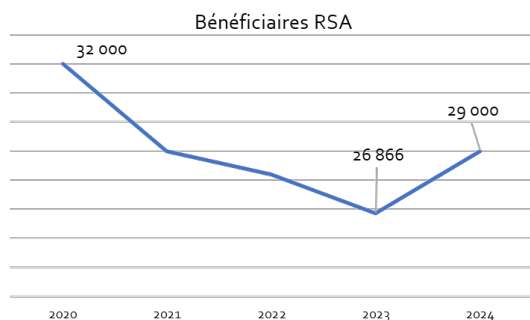
## Aider les plus vulnérables

Aujourd'hui, il semble nécessaire d'entendre les besoins des femmes. En ce sens, cette année est marquée par le lancement d'une démarche de recueil de récits de vie de femmes victimes. L'analyse de ces vécus permettra notamment de mieux connaître la mobilisation des dispositifs d'action publique et leur articulation.

Parmi ceux-ci, le dispositif « mesures d'accompagnement protégées » est expérimenté depuis 2022. Ces actions prises sur décision de justice visent à accompagner le « passage de bras » d'un enfant entre parents « isolés » (auteur/ victime), en évitant tout risque de violence, et in fine, en permettant à chacun d'assurer sa parentalité, tout en veillant au bien-être de l'enfant. L'expérimentation se poursuit avec 9 mesures ordonnées par la justice en 2023. Pour soutenir sa mise en œuvre, un document de communication a été élaboré avec nos partenaires et diffusé auprès des acteurs gardois concernés.

Enfin, le prix « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous » a été renouvelé fin 2023. 3 nouveaux projets bénéficient ainsi du soutien financier spécifique de la collectivité, avec l'envie :

- de véhiculer de l'espoir, par la conception d'un album de musique ("Chanter pour elles") dont les subsides seront reversés à une association locale de lutte contre les violences faites aux femmes,
- de créer une émulation et l'émancipation des femmes, par le théâtre,
- et de prévenir les violences auprès des plus jeunes via des temps d'intervention auprès d'adolescents.



Le Conseil départemental mène une politique d'insertion au service de l'emploi pour soutenir les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle selon quatre axes stratégiques :

- Garantir l'accès au droit et à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- Conforter et diversifier l'offre d'insertion départementale
- Travailler ensemble sur l'accès à l'emploi
- Favoriser l'innovation au service de l'insertion et de l'emploi

En 2024, le Conseil départemental a :

- créé « La minute insertion du Gard », un réseau social sur l'insertion ;
- soutenu 36 ateliers et chantiers d'insertion, notamment dans le domaine de l'économie sociale et circulaire ;
- mis en place un fonds départemental pour favoriser l'innovation dans l'insertion par l'activité économique ainsi que les investissements visant à appuyer les actions en faveur du développement durable et de l'économie circulaire.



Dans un contexte sanitaire, social, et économique toujours incertain, le Conseil départemental, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, est en première ligne pour accompagner les publics les plus en difficulté. Les actions menées portent notamment sur l'accessibilité au numérique pour tous qui réduisent les inégalités face aux démarches administratives. Elles sont à destination de tous les publics : personnes seules, familles avec enfants mineurs et jeunes en insertion professionnelle (18/25 ans).

Un soutien financier aux associations à caractère social, y compris alimentaire, a également été engagé par le Conseil départemental.

Le Conseil départemental, accompagne également 18 postes « FONJEP » en coopération avec les services de l'Etat (SDJES). Le dispositif « FONJEP » est à destination des associations d'utilité sociale, notamment dans les champs de l'éducation, de l'animation, de l'engagement ou de la cohésion sociale.

## Des territoires innovants pour le lien social et la santé

La doctrine d'aide aux investissements des Projets d'aménagements à vocation touristique (PAVT), initiée en 2018 et révisée en 2022, favorise des investissements plus responsables, éthiques, locaux et solidaires, et soutient l'attractivité touristique pour faire du Gard une destination exemplaire.

Depuis 2018, la doctrine a permis de soutenir 71 projets qui ont bénéficié aux entreprises gardoises. Sous l'impulsion du Conseil départemental, de plus en plus de projets associent les entreprises d'insertion et les chantiers d'insertion. La dimension sociale et solidaire est ainsi valorisée.

## Vers un tourisme social et solidaire

Depuis 2022, le Conseil départemental met en œuvre un appel à projets annuel sur la thématique du Tourisme social solidaire et durable. Il permet d'offrir vacances et loisirs à des populations gardoises qui n'y auraient pas accès autrement. C'est un des droits, restant encore parfois inaccessible pour nos concitoyens selon leur situation sociale, économique, de santé...

En consolidant la promotion et le développement du tourisme local, cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du SDTLA.

Il a permis aux populations gardoises éloignées de l'accès aux loisirs et au tourisme (situation économique, sociale, de santé, d'handicap...) de bénéficier d'un séjour de 5 jours et 4 nuits dans un autre territoire gardois, afin de visiter un site, découvrir un pan de l'histoire, accéder à la culture et contribuer à des actions citoyennes.

Les projets ont été sélectionnés selon des critères de développement durable, prenant en compte l'impact environnemental et social du projet.

Depuis 2022, 580 Gardoises et Gardois ont bénéficié de ce dispositif dont plus de la moitié sont issus des Quartiers prioritaires de la ville (QPV) gardois, grâce à des aides cumulées du Conseil départemental.

A noter qu'en 2024, le Conseil départemental a été finaliste des Trophées Horizons portés par l'association des Acteurs du tourisme durable dans la catégorie « Tourisme pour tous ».



## Fait en 2024, retour sur ...

### Co-construction et adoption du premier Schéma de l'Economie sociale et solidaire

Dans le but de compléter le Schéma départemental des solidarités sociales, dans lequel l'économie sociale et solidaire (ESS) avait déjà sa place, le Conseil départemental a décidé de se doter d'un outil dédié : le Schéma départemental de l'ESS, rédigé en concertation avec les acteurs locaux.

Les grands objectifs du Schéma départemental de l'ESS sont de soutenir une alternative économique capable de répondre aux enjeux de développement économique des territoires et de promouvoir l'ESS comme une source d'innovation sociale au service du "bien vivre" dans le Gard.

En 2024, le Conseil départemental a adopté le Schéma départemental de l'économie sociale et solidaire (8 mars) et mis en œuvre des actions programmées par cette feuille de route 2024-2027, dont une contribution aux travaux d'élaboration du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, et la conception d'un nouveau mode de coopération entre les acteurs : « les appels à communs ».

### Lutte contre la précarité énergétique

L'Agence départementale de l'habitat et du logement organise le 10 décembre, la première journée régionale des acteurs de lutte contre la précarité énergétique. Cette mobilisation a pour but de rappeler l'importance de l'enjeu énergétique et de capitaliser les bonnes pratiques en matière de précarité énergétique, pour que « les plus précaires ne soient pas les exclus de la transition énergétique ».

### Ouverture d'une troisième Maison du Conseil départemental au Vigan

Projet décidé en 2021, l'ouverture de Maisons du Conseil départemental sur les territoires vise à rapprocher et donc à simplifier pour les Gardois, l'accès au service public départemental. Avec désormais trois implantations permanentes à Alès, Bagnols et dernièrement au **Vigan dans le château d'Assas** (également pôle culturel du Conseil départemental), et deux maisons mobiles, tout Gardois se trouve à moins de 25 minutes d'un accueil généraliste du Conseil départemental (contre plus d'1h30 auparavant). 86 % des Gardois (contre 30% avant) disposent désormais dans sa commune ou une commune voisine de ce service.

En 2023, 1350 Gardois ont été accueillis durant les 4 premiers mois d'activité des Maisons du Conseil départemental (de septembre à décembre), dont 822 sur les services mobiles. En estimant qu'un usager sur deux se serait rendu à Nîmes pour traiter sa demande, cette proximité des services a permis une économie de trajets de 70 000 kilomètres en 2023, évitant l'émission de 16 tonnes de CO<sub>2</sub> et un gain de temps moyen de 2h30 par usager.

## En priorité pour 2025

- Mettre en œuvre les actions du Schéma de l'Economie sociale et solidaire.
- Mettre en œuvre les actions du Schéma des solidarités sociales.

### Retour sur les priorités 2024



- Poursuivre le déploiement des **Maisons du Conseil départemental** pour être au plus proche des habitants du territoire



- Elaboration et approbation du nouveau **schéma de l'Economie sociale et solidaire**



- Favoriser la proximité des services publics en renforçant le **maillage des centres sociaux**

## FINALITÉ 2

# Éducation et épanouissement des êtres humains

Le Conseil départemental du Gard mobilise d'importants moyens pour assurer de bonnes conditions d'accueil et d'étude des collégiens gardois. Il est compétent pour la prise en charge technique et financière de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des 53 collèges publics. Il assure la gestion des personnels techniques et des services d'accueil et d'entretien ainsi que de la restauration scolaire. Il s'occupe également de la gestion de la sectorisation des collèges et participe à des dispositifs relais (classes et ateliers) pour les collégiens en risque de marginalisation scolaire.

Par ailleurs, le Conseil départemental contribue volontairement au développement de la lecture, encourage les pratiques culturelles et l'accès au patrimoine naturel et culturel.

Ces politiques départementales s'inscrivent donc directement dans l'objectif majeur d'accès à l'éducation, à la culture et l'épanouissement de tous.



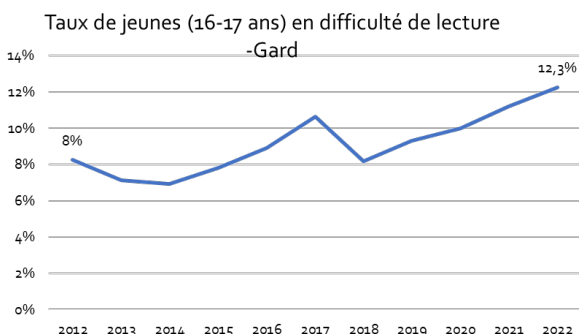
**29 352**

collégiens dans les établissements publics à la rentrée 2024.



**3 369**

élèves ont participé à des animations ou vu une exposition aux Archives départementales sur seulement 6 mois soit une fréquentation en hausse par rapport à 2023 (3311 pour l'année entière).



**En France**, la part des jeunes de 15 ans qui ne maîtrisent pas au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture est de **26.8 %**.



**1032**

livres numériques ont été prêtés en 2023. Skilléos est une nouvelle plateforme d'autoformation en ligne sur les loisirs, le développement personnel et la vie professionnelle, disponible pour les abonnés de la Direction du livre et de la lecture (DLL).

# Des résultats concrets pour...

## Favoriser la réussite de tous les jeunes

Le dispositif du **Contrat local d'aide à la scolarité (CLAS)** est destiné à favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale et promouvoir l'égalité des chances en accompagnant les enfants et leurs parents. Plus de 200 actions, pour environ 2500 élèves, ont été soutenues.

Certaines associations sont soutenues par le Conseil départemental dans leurs actions à destination des jeunes et dont l'un des principaux objectifs est l'entraide, la cohésion sociale, la solidarité telles que :

- Club subaquatique des pompiers du Gard : "sauvetage" autour de la lutte contre les noyades, principes d'entraide et de solidarité
- Prévention action sport secourisme : formation au secourisme pour les collégiens
- Team Etud : formation au PSC1 (premiers secours)
- Udaf "lire et faire lire" donner le goût de la lecture grâce au lien intergénérationnel
- ADPEP : favoriser la réussite scolaire à domicile pour les jeunes n'ayant pas accès à une scolarité normale (problèmes de santé)

## La culture pour tous

L'éducation artistique est l'un des axes prioritaires de la politique culturelle départementale. Elle a pour objectif la sensibilisation à la culture et l'épanouissement des jeunes collégiens. **195 projets** sont accompagnés dans le cadre du dispositif « **Artistes au collège** ». Sur l'ensemble des projets, 173 « parcours artistiques » permettent aux élèves d'expérimenter les disciplines artistiques et **22 « résidences d'artistes en collèges »** impliquent les élèves dans le processus de création artistique professionnelle. Depuis deux ans, sept nouveaux « **parcours thématiques** » permettent, au travers du prisme de l'art, d'appréhender des thématiques de société variées telles que l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations, ...

Dans le cadre de leurs missions, les **Archives départementales du Gard** accueillent un public nombreux et varié : consultation de documents à caractère probatoire, recherches professionnelles, recherches de loisirs, service pédagogique, expositions, conférences colloques, Journées européennes du Patrimoine...

Ce patrimoine commun, témoin de l'histoire d'un territoire et de ses habitants, est ainsi mis à disposition de tous et notamment des scolaires. En 2023, un dispositif élargi de médiation culturelle et artistique a été développé sur le territoire gardois afin de réduire les trajets en bus. Des artistes interviennent dans les établissements scolaires et des médiateurs du patrimoine se déplacent dans les maisons du Conseil départemental.

La fréquentation du site internet des Archives continue à s'accroître et offre de nouvelles possibilités de téléchargement. La fréquentation est d'environ 215 000 visites et près de 1 300 000 documents ont été consultés en 2023, soit + 70% par rapport à 2022.

Les Archives départementales proposent chaque année une exposition d'envergure. L'exposition « En Classe ! » s'est terminée le 31 mai 2024. Quant à l'exposition « Chroniques sportives » (ouverture le 16 septembre 2024), elle s'intéresse à la pratique du sport dans le Gard, de l'Ancien Régime à nos jours à travers des événements sportifs qui ont marqué le département, des joutes pratiquées dès le Moyen Âge au jeu de boules ou à la course camargaise observée dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sans oublier l'incontournable Tour de France qui est passé plusieurs fois dans le Gard. Cette exposition est également l'occasion de rendre hommage à Gaston Doumergue qui proclama l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris en 1924.

Ces actions concourent à participer à l'équilibre du développement culturel entre les territoires gardois conformément aux **Schémas départementaux de la Culture et des Archives**.

## La place du numérique en bibliothèque

La question du numérique et de ses impacts implique une réflexion sur les actions et bonnes pratiques pouvant être mises en place en bibliothèque : quels outils utiliser pour s'orienter vers des pratiques responsables ? Comment faire de la médiation sur ce sujet auprès des équipes des bibliothèques et de leurs usagers ? Plusieurs animations et journées ont été organisées en 2024 sur cette thématique en particulier destinée aux professionnels du secteur :

- Formation du personnel de la DLL aux enjeux du développement durable
- « Du Clic au déclic » : Journée professionnelle à Nîmes, Carré d'art
- « Cycle écoresponsabilité : le numérique en bibliothèque »
- 2 journées du « Cycle éco-responsabilité et performance écologique en bibliothèques : méthodes et outils »

Les 200 bibliothèques du réseau de la DLL diffusent les collections et proposent des animations autour de la thématique du Développement durable. Les documents sont proposés en prêt pour que les bibliothèques puissent, à leur tour, les prêter à leurs usagers.



## L'épanouissement de chacun

Le Conseil départemental encourage les initiatives des jeunes avec **32 Projets jeunes** soutenus. On peut ainsi noter sur la programmation 2024, un nombre important de projets auditionnés, sur la thématique du Développement durable avec une évaluation favorable du Comité des financeurs pour chacun d'entre eux (11 au total).

La quasi-totalité des associations sportives et de jeunesse sont soutenues par le Conseil départemental pour leur rôle éducatif et d'épanouissement pour tous.

Un des objectifs de la politique sportive du Conseil départemental, inscrit dans le cadre du Label terre de jeux, doit permettre l'égalité d'accès aux pratiques sportives en favorisant la mixité et en réduisant les exclusions à travers le « sport handicap », grâce aux comités handisport et sport adapté notamment. Ainsi près de 30 structures ont été aidées en 2024.

Dans le cadre de son dispositif « **Sportifs au collège** », la collectivité départementale permet aux collégiens de vivre des rencontres inédites avec des acteurs du monde sportif de haut niveau (joueurs, entraîneurs...) et d'échanger avec des éducateurs sportifs sur les valeurs du sport, de la citoyenneté, du sport santé, ou encore du sport féminin. Une trentaine d'actions sont menées chaque année. Le sport santé y est souvent abordé pour montrer l'importance de l'alimentation et des bienfaits de la pratique, sans oublier l'aspect plaisir.

Le Conseil départemental met en œuvre le **Schéma de cohérence des activités de pleine nature**, avec notamment la poursuite de l'accompagnement et la structuration des pôles nature Aigoual 4 saisons et Mont Lozère mais aussi de l'itinérance, un programme de stabilisation des itinéraires et de travaux prioritaires sur les chemins de grande itinérance (Sur les pas des huguenots, Régordane, Stevenson). Par ailleurs dans le cadre du programme de **mutation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap un pôle vélo et des itinéraires VTT** vont être créés sous maîtrise d'ouvrage départementale afin de favoriser la pratique du VTT. Le Conseil départemental soutient aussi le développement et l'enrichissement des applications numériques (Web et mobile) RandoGard, avec l'ouverture progressive aux intercommunalités pour la valorisation des Réseaux locaux des espaces sites et itinéraires (RLESI) et complète, en lien avec Gard Tourisme et les fédérations sportives concernées, l'offre des cartoguides et topoguides. Actuellement, **174 itinéraires** sont accessibles sur cet outil dont 25 ont été rajoutés cette année avec plusieurs d'entre eux accessibles à cheval.

Le Conseil départemental anime également :

- Le partenariat avec Gard Tourisme au titre de la valorisation des activités de pleine nature mais aussi avec les comités sportifs au titre du Plan départemental espaces sites et itinéraires (Comité départemental de randonnée pédestre, Comité départemental de la fédération française montagne et escalade, Comité départemental du sport).
- Les réseaux des EPCI au titre de l'utilisation du module gestion de RandoGard, préalable indispensable à une valorisation qualifiée de l'offre d'activité.
- La Commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESI).

## Conseil départemental des Jeunes - Commission Qualité de vie et solidarité au collège

La commission Qualité de vie et solidarité au collège a décidé d'œuvrer à la cohésion entre élèves à travers la réalisation d'une série de podcasts intitulée "**Micros gardois**".

Comment lutter contre le harcèlement scolaire ? Comment avoir confiance en soi et s'affranchir du regard des autres ? A quoi ressemblerait le collège idéal ? Pour ou contre l'uniforme ? Et les groupes de niveau ? Et les matières artistiques ? En quoi ça consiste le Programme de développement affectif et social ?.. Dans leur émission « Micros gardois », réalisée avec Radio Sommières, les 31 jeunes élus du CDJ, membres de la commission Qualité de vie et solidarité au collège, donnent la parole aux collégiens à travers des micros-trottoirs. Ils débattent, discutent, interviewent celles et ceux, qui travaillent à améliorer la vie collégienne, le climat scolaire... Des thèmes des émissions à leur animation, les jeunes font tout eux-mêmes avec passion et implication. Et ça se sent !

Micros gardois, ce sont des émissions passionnantes, amusantes et pertinentes, réalisées PAR les collégiens POUR les collégiens sur les sujets qui LES intéressent !

**Le 30 septembre 2024 au Sénat, cette initiative a reçu le Prix Anacej** (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) Coup de cœur spécial communication pour leur émission de radio Micros gardois.

## Fait en 2024, retour sur ...

### La numérisation des Archives départementales

L'ensemble des registres paroissiaux et d'état civil des communes gardoises est numérisé : un travail de 10 ans et accessible gratuitement sur le site internet des Archives départementales.

La mise en œuvre du système d'archivage électronique permet la conservation du patrimoine archivistique dématérialisé, que ce soit à titre de preuve ou à des fins historiques. Il s'intègre dans un programme plus large de développement de l'administration numérique dans lequel le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années.

### Le Schéma départemental des sports

Le Gard est un territoire sportif, comprenant notamment 50.4 équipements pour 10 000 habitants (contre 47 en France) dont 57 % ont été construits avant 1984. Le Schéma départemental des sports adopté le 13 octobre 2023 permet de réaffirmer en particulier **le sport féminin**. On peut notamment citer :

- dans les clubs de football, le développement de structures féminines : création de sections spécifiques, tournois parfois uniquement féminins. Ainsi, le Stade beaucairois, l'OAC Alès, le FC Nîmes Métropole, entre autres, sont très investis pour développer leur activité : action dans les collèges et écoles et/ou dans les quartiers prioritaires.
- le tennis de table (ASPCN) avec ses journées en faveur des femmes pour leur permettre de sortir de leur « rôle de mère » et contribuer à leur épanouissement, en pratiquant le temps d'une journée une activité physique et sportive avec un encadrement parallèle pour leurs enfants.

**Le sport santé** est également un axe qui prend de l'ampleur et occupe une place importante dans le nouveau Schéma des sports. Que ce soit en termes de pratiques non compétitives ou de projets à destination d'un public en difficulté (personnes âgées, quartiers prioritaires, malades chroniques, etc.), le sport santé s'avère essentiel.

Parmi les nombreuses illustrations, on peut citer celle du Rugby club des Angles qui met en place des actions en faveur de personnes atteintes de maladies afin de leur permettre de pratiquer des activités adaptées, et ainsi favoriser leur santé, le lien social et leur épanouissement malgré la maladie.

Afin de promouvoir le cyclisme et mettre en valeur le territoire Sud Cévennes, 3 cols (Le Minier, La Lusette et le Lac) ont été réservés aux cyclistes à 8 reprises dans l'année. Cette initiative s'inscrit dans les orientations des Schémas départementaux des mobilités et des sports.

### Mutation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap : un héritage des JO

Engagé fin 2021, le projet de mutation du centre sportif du Gard à Méjannes-Le Clap s'est concentré, avec la perspective des Jeux de Paris 2024, sur la réalisation des travaux nécessaires pour honorer son statut de Centre de préparation aux Jeux.

Durant les 12 mois qui ont précédé les cérémonies olympiques et paralympiques, le Centre sportif aura ainsi vu une soixantaine d'athlètes et staff français, thaïlandais et ukrainiens notamment, se préparer à performer en basket 3x3, breakdance, para-cyclisme, para-taekwondo et para-tir à l'arc.

Outre la préparation et la compétition, **les Jeux sont aussi un héritage** pérenne au bénéfice des pratiquants sportifs du Gard et d'ailleurs. Le don reçu des Comités olympique et paralympique sportifs français de deux sols sportifs, installés au Club France de La Villette, le traduit très concrètement. Ils permettront d' étoffer l'offre de pratiques au Centre en faisant ré-usage de ces terrains aux couleurs de Paris 2024.

Enfin, l'année est marquée par le lancement des marchés pour la seconde phase de mutation du centre dans la perspective d'un démarrage des travaux fin 2025 afin de finaliser le renouveau d'un **Centre du sport pour tous**.

## En priorité pour 2025

- Poursuite de la mutation du **Centre sportif** du Gard de Méjannes-le-Clap
- Mise en œuvre des actions du nouveau Schéma départemental des sports
- Finalisation de l'accessibilité et la sécurisation de l'itinéraire du chemin sur les pas des Huguenots.
- Poursuite du développement de l'outil RandoGard :
  - optimiser la gestion des Espaces sites et itinéraires, en lien avec les 15 EPCI conventionnés au titre de la démarche qualifiée Gard pleine nature.
  - permettre de sensibiliser les pratiquants de sports de nature aux zones de quiétude relatives à des espèces protégées.

### Retour sur les priorités 2024



• Finalisation de la programmation complète de la mutation du Centre sportif de Méjannes-le-Clap



• Réédition des cartoguides : VTT et pôle vélo autour de Méjannes-le-Clap, Massif des Gorges de la Cèze et du Gardon



• Accessibilité et sécurisation des grands itinéraires Traversée du Massif central, chemins de Stevenson ou de la Régordane



• Mise en place d'un groupe de travail pour informer et sensibiliser à l'accès aux espaces naturels et forestiers



• Renforcement et développement de l'outil RandoGard



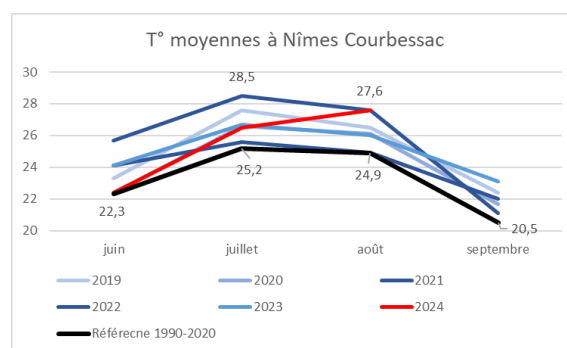
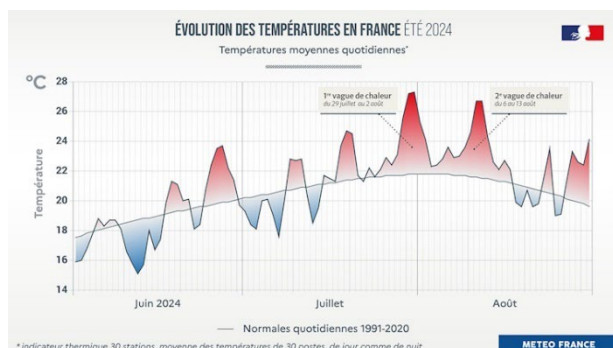
• Mise en œuvre des actions du nouveau Schéma départemental des sports

## FINALITÉS 3

# Lutte contre le changement climatique



La crise climatique que nous subissons est exacerbée par la dégradation anthropique de l'environnement. Nous en constatons les conséquences chaque année par les pluies de plus en plus violentes ou la hausse des températures avec des périodes de sécheresse plus précoces et plus longues. Cette année, encore une fois, les températures estivales ont dépassé les moyennes 1991-2020 (+0.7°C). Il est à noter également que ces moyennes ont été dépassées pour l'hiver et le printemps à l'échelle nationale avec respectivement +2°C et +0.8°C. Cet hiver a été le 3<sup>e</sup> plus chaud depuis 1900. 2023 a été la seconde année la plus chaude après 2022 avec 14.4 °C de moyenne. En termes de précipitation, seul le département des Pyrénées Orientales a été en déficit. Les autres régions ont eu des excès d'eau qui ont malheureusement provoqué des inondations.

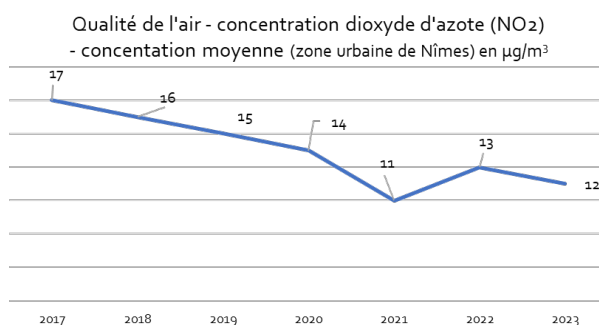
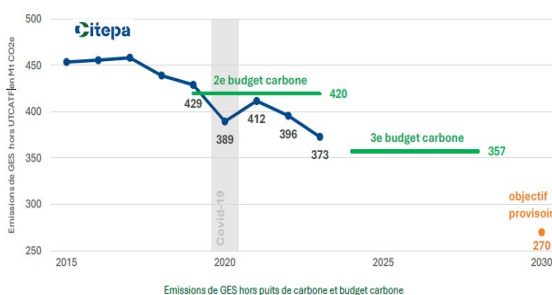


À l'échelle planétaire, un nouveau record a été battu avec **+1.48 °C** par rapport à la moyenne préindustrielle (période 1850–1900). L'objectif maximal défini par l'accord de Paris de +1.5 °C à l'horizon 2030 sera atteint d'ici 2025.



La baisse régulière à l'échelle nationale depuis plusieurs années des émissions de Gaz à effet de serre (GES) brutes permet d'atteindre l'objectif de la Stratégie nationale bas carbone SNBC (budget carbone 2019-2023 à 420 MtCO<sub>2</sub>eq et 270 MtCO<sub>2</sub>eq d'ici 2030). Toutefois, les émissions de transport internationaux ne sont pas prises en compte dont l'aérien qui a augmenté de +33 % entre 2021 et 2022 suite à la reprise d'activité post-Covid.

Si cet indicateur est encourageant à propos des émissions de Gaz à effet de serre ainsi que certains des paramètres de la qualité de l'air, ils ne doivent pas masquer d'autres constats tels que les émissions de CO<sub>2</sub> mondiales en hausse (+67% en 30 ans) et la régression des espaces ressources capteurs de carbone (puits carbone), générées par l'activité humaine ou les incendies. À l'échelle nationale, la santé des forêts (principal puits carbone) se dégrade en raison de l'effet couplé des sécheresses à répétition depuis 2015, de maladies affectant les arbres, et d'une hausse des récoltes de bois. Le bilan des émissions nettes ne respecte pas le budget carbone fixé à 379 MtCO<sub>2</sub>eq.



Le peu d'incendie en 2024, en France (12 000 ha contre 66 000 ha en 2022) comme dans le Gard, ne doit pas stopper la vigilance et les actions de prévention. Les sécheresses répétées accentuent le risque incendie tout le long de l'année. 1/3 des incendies de l'année ont eu lieu entre janvier et mars notamment dans les Pyrénées Orientales et la Corse.



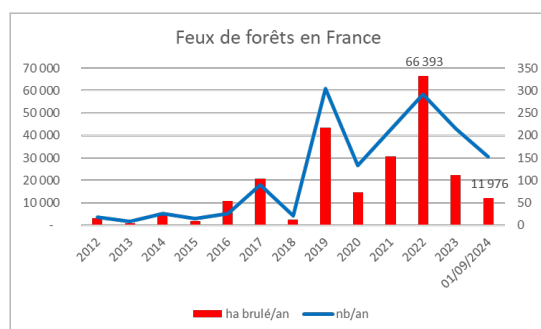
## Des résultats concrets pour...

### Aider les territoires à s'adapter au changement climatique

Avec la mise en place d'un service public de gestion des ouvrages hydrauliques en faveur des territoires, le Conseil départemental gère 7 barrages dont 5 d'entre eux ont un rôle d'écrêteur de crue où une surveillance renforcée est assurée en période d'événements extrêmes. 3 d'entre eux jouent un rôle majeur dans le soutien d'étiage en période estivale, ce qui permet de restituer des débits suffisants aux cours d'eau pour la préservation des milieux aquatiques. Après les différentes phases de concertations et d'autorisations administratives, les travaux de sécurisation du complexe hydraulique, formé par **les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et des Cambous**, vont pouvoir démarrer.

En matière de prévention des inondations, la poursuite du programme Accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation (**ALABRI**) permet d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de leur diagnostic individuel et des demandes de subvention de réduction de la vulnérabilité aux inondations de leur habitat. L'accompagnement pour les foyers à revenu modestes peut être octroyé via l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL). En 2024, le dispositif ALABRI, porté essentiellement par les structures de bassin, couvre les communes du bassin versant du Vistre, de la Cèze, du Gard rhodanien et des Gardons (depuis septembre).

L'accompagnement de ces structures en matière de protection des inondations permet la réalisation de travaux d'aménagement conformément au plan pluriannuel (**PAPI**).



Le Conseil départemental, attentif au risque incendie, apporte un soutien financier au Service départemental d'incendie et de secours du Gard (SDIS 30) et un appui technique aux 16 EPCI à compétence DFCI et participe également à l'information sur la fermeture des massifs forestiers.

Il participe financièrement aux côtés de la Région et de l'Europe à la mise aux normes des équipements structurants (pistes et points d'eau) et en tant que financeur seul pour l'entretien de ces mêmes équipements.

En parallèle, il finance à 50% l'achat de véhicules porteurs d'eau qui permettent d'intervenir sur feux naissants.

Le Conseil départemental poursuit également l'accompagnement financier des collectivités, à travers le **Contrat Département / Agence de l'eau**, pour la réalisation des investissements de leurs services publics d'eau et d'assainissement. Depuis 2021, le Conseil départemental a aidé 414 dossiers déposés par les collectivités, contribuant à la stratégie "Eau & Climat : préparons l'avenir", dans les domaines concernant les économies d'eau, l'amélioration des performances des ouvrages d'assainissement, les substitutions de ressources déficitaires, les désimperméabilisations des sols, les milieux aquatiques et l'hydraulique agricole.

Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée à réaliser un schéma directeur pour **végétaliser et désimperméabiliser** ses cours de collèges. Les 4 premiers établissements vont bénéficier de travaux et servir d'exemple : Gallargues-le-Montueux, Bellegarde, Roquemaure et Lédignan en 2025.

Pour inciter les collectivités locales et leurs groupements à s'engager dans la transition écologique, le Conseil départemental du Gard a décidé à partir de 2023, de **bonifier ses subventions pour les équipements publics** qui intègrent cette dimension dans leurs programmes d'investissement, soit par l'isolation thermique des bâtiments, soit par la végétalisation des espaces extérieurs et la création d'îlots de fraîcheur.

Ainsi, parmi les 124 projets votés en 2023 et soutenus dans le cadre des Contrats territoriaux, 49 d'entre eux ont fait l'objet d'une bonification, soit 40% des projets. La rénovation des bâtiments publics (ex : école, foyer communal, salle polyvalente) représente 88% des projets tandis que 12% concernent des espaces publics.

En 2024, parmi les 109 projets votés au 30 octobre 2024, 29 ont bénéficié d'une bonification, la majorité (62%) étant dédiée à la rénovation de bâtiments publics.

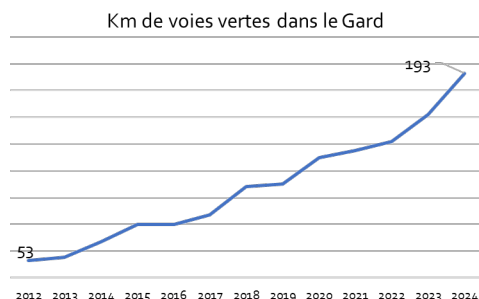
### Vers un tourisme bas carbone

Le **Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité** souhaite favoriser les déplacements touristiques alternatifs au « tout voiture ». Les offres de transports en commun, de véhicules partagés, d'itinéraires dédiés aux modes doux telles que les voies vertes seront mises en valeur. Un inventaire de toutes les initiatives publiques gardoises est en cours, en vue de les faire connaître aux populations locales et touristiques.

Le Gard est traversé par plus de 9 000 km d'itinéraires dédiés aux modes de transports doux (à pied ou à vélo), à valoriser en pérennisant et en renforçant le dispositif voies vertes et les boucles cyclo découvertes. Le schéma prévoit notamment un dispositif d'information touristique pérenne pour les usagers des voies vertes, incitant encore plus au « slow tourisme ».

Par ailleurs, le patrimoine gardois est exceptionnel mais reste vulnérable notamment face à une fréquentation massive. Au-delà d'une gestion raisonnée des accès aux sites les plus sensibles, la valorisation des territoires les moins fréquentés sera privilégiée afin d'avoir une gestion des flux plus homogène.

## Mieux circuler et se déplacer



**Les voies vertes** sont dédiées aux déplacements doux. Ce sont des routes sécurisées adaptées aux promenades qui permettent, par un maillage dense, une utilisation au quotidien. Elles constituent l'armature du réseau cyclable gardois avec 193 km en service à l'automne 2024, et 30 km supplémentaires aménagés seront mis en service en 2025.

Dans le cadre du Schéma des mobilités, le Conseil départemental accompagne les collectivités gardoises dans leurs aménagements routiers, et notamment en **faveur des mobilités douces**.

Afin de renforcer l'efficacité de la ligne de bus (avec pour bénéfice de réduire l'utilisation des voitures), la voie dédiée créée sur la RD40 entre Nîmes et Caveirac sera prolongée jusqu'à Langlade.

Les associations de motocyclisme « Moto club bagnolais, Moto club sommiérois, Moto club salindrois » ont entrepris des actions en matière d'écoresponsabilité et plus précisément dans la diminution de leur empreinte carbone.

En effet, les écoles de moto (-de 10 ans) ainsi que leurs interventions en milieu scolaire et dans les IME, se font désormais exclusivement avec des motos électriques.

De plus, elles étudient une évolution des circuits afin de les adapter aux caractéristiques de ces engins électriques qui seront majoritaires dans un avenir proche. Le Conseil départemental, apportant des financements à ces associations dans le cadre de leurs manifestations et actions mises en place, reste attentif à cet engagement, conformément à ses priorités en termes de préservation de démarche éco responsable.

## Réduire l'impact sur l'environnement des chantiers routiers

Le Conseil départemental continue ses efforts pour réduire l'empreinte carbone de l'entretien du patrimoine routier. En effet, cette année des enrobés « à froid » ont été employés pour la mise en œuvre d'un Revêtement superficiel combiné (RSC) sur près de 32 km par une technique de reprofilage en grave émulsion à froid (17 000 t) et une couche de roulement pour utiliser la même technique sur 17 000 m<sup>2</sup>. L'emploi de cette technique a permis de modérer notre impact sur l'environnement (technique à froid donc moins de GES émis) et d'offrir un revêtement de chaussée compatible avec la pratique du vélo.

## Conseil départemental des jeunes - Commission Mobilités douces

Souhaitant agir sur des thématiques de développement durable, la commission Mobilités douces du Conseil départemental des jeunes (CDJ) du Gard a souhaité sensibiliser aux enjeux de l'écomobilité de manière ludique plutôt qu'ennuyeuse ou contraignante.

L'idée d'un escape game s'est dès lors imposée comme un moyen efficace d'alerter sur l'urgence climatique. Être en immersion totale dans un sujet, comme on l'est quand on joue à un escape game, permet de comprendre des choses de manière active, comme si l'on vivait vraiment ce scénario. Ce type de jeu possède de plus lui-même un caractère d'urgence et offre de nombreuses possibilités scénaristiques.

Un futur apocalyptique serait donc le point de départ d'une quête, dans notre époque, qui permettrait aux joueurs de prendre conscience des diverses conséquences du réchauffement climatique. En proposant un point de bascule en 2025, nous espérons transmettre l'idée que le pire est encore évitable à condition de changer nos comportements dès à présent.

Si jouer à « **Retour vert au futur** » représentera pour les jeunes une expérience ludique, ils apprendront beaucoup sur des sujets primordiaux pour la planète.

## Fait en 2024, retour sur ...

**« Démarche Eau & Climat : préparons l'avenir », une stratégie partagée avec le territoire pour prévenir les effets du changement climatique sur la gestion de l'eau.**

Votée en novembre 2020, la démarche s'inscrit dans un premier cycle d'intervention 2021-2025, basé sur 3 axes d'intervention : l'animation, la maîtrise d'ouvrage départementale et le soutien financier. L'aboutissement de ce cycle sera la construction de 4 projets de territoire afin de lancer les actions qui permettront de réduire notre vulnérabilité au manque d'eau, penser notre aménagement territorial de manière durable et réduire nos impacts sur l'eau et les milieux aquatiques d'ici 2050. Après s'être fait accompagner en 2023 par un prestataire pour définir la stratégie d'animation et de communication de la démarche Eau et climat, le Conseil départemental a engagé en 2024 une première phase de concertation avec les territoires afin de présenter les éléments du diagnostic et de le compléter par une cartographie socio-technique. Il a par ailleurs développé de nombreux outils de communication, dont le site eauclimat.gard.fr.

### Le renouveau du parc départemental Meynier de Salinelles

Le Parc, propriété du Conseil départemental de 7 400 m<sup>2</sup>, a été aménagé pour l'accueil des visiteurs. À l'entrée, on trouve un jardin partagé consacré à des variétés de plantes locales. Une exposition de photographies est installée en plein air sur les grilles latérales. A l'occasion de l'inauguration, la première exposition est dédiée à l'« Histoire de l'École Normale de jeunes filles et de son parc », en référence au passé des lieux.

Un théâtre de verdure en bois a été réalisé sur mesure pour des spectacles en plein air mais aussi pour permettre aux visiteurs de s'asseoir et de s'allonger. Des aménagements ludiques et sportifs pour petits et grands sont disponibles comme un jeu de boules, une table de ping-pong, des jeux en bois et un agrès de motricité pour les seniors.

Du mobilier (bancs, chaises longues...), pouvant être déplacé au gré des conditions d'ensoleillement et des envies, seront bientôt à disposition à la loge du gardien.

Le Conseil départemental a souhaité en faire un lieu de détente, de loisirs et de culture qui permettra aussi de créer l'un des nouveaux poumons verts de Nîmes pour venir s'y ressourcer ou partager des moments conviviaux.

## En priorité pour 2025

- Poursuite de la concertation et de la mise en œuvre de la démarche Eau & Climat : préparons l'avenir.
- Travaux de sécurisation des barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et des Cambous.
- Poursuite du soutien du Conseil départemental aux PAPIs et au dispositif ALABRI notamment sur les bassins versants du Vidourle et du Gard rhodanien.

### Retour sur les priorités 2024



• Animation de la démarche « Eau & Climat » : concertation avec les territoires, mise en œuvre des actions



• Amélioration du soutien à l'étiage du barrage de Sénéchas et renforcement de l'ouvrage de Sainte-Cécile-d'Andorge



• Ouverture du parc Meynier-de-Salinelles à Nîmes



• Renforcement de l'ouverture au plus grand nombre du Centre expérimental du Mas d'Asport à Saint-Gilles

## FINALITÉS 4

# Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

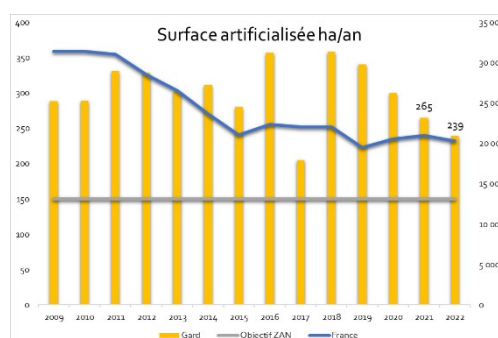
Face au changement climatique qui s'accélère et dont les conséquences sont visibles chaque année, l'adaptation se trouve au cœur des stratégies d'aménagement du territoire, à travers la recherche d'une conception nouvelle des lieux de vie et des infrastructures, tout en préservant les ressources.

L'action du Conseil départemental envers les territoires s'articule autour de la prévention des risques (inondation, incendie, pénurie d'eau) mais aussi de la protection foncière des espaces naturels, réservoirs de biodiversité et de ressource en eau, et de la sensibilisation pour accompagner les changements de comportements.

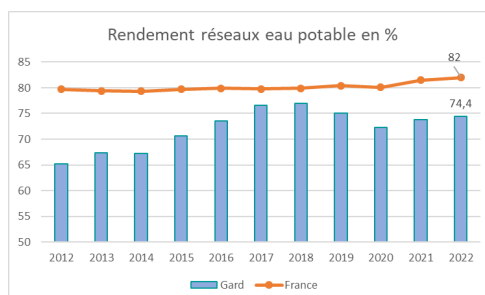


L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique, de la réduction de la biodiversité mais aussi la restriction de terres agricoles. La loi Climat ambitionne de protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette" à l'échéance 2050, prévu par le Plan Biodiversité, et de travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols. À l'horizon 2030, **diviser par deux** le rythme d'artificialisation par rapport à la consommation d'espace observée depuis 2010, sera l'objectif à atteindre.

À l'échelle du Gard **240 ha** ont été consommés en 2022 (donnée actualisée en 04/2024 – Observatoire national de l'artificialisation des sols).



Dans le Gard, le rendement des réseaux d'eau potable est en progression depuis 15 ans : **74 % en 2022** contre 40 % en 2008. **89 %** des analyses de rejets des stations d'épuration sont conformes. (Observatoire national de l'eau SISPEA)

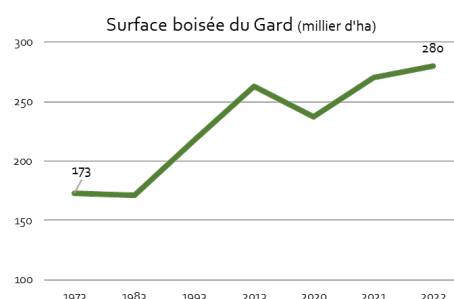


**32 %** du territoire gardois est préservé et inscrit au titre de Natura 2000 sur 41 sites remarquables. La région Occitanie est couverte à 18% de son territoire à ce titre.

La surface boisée de la France (31%) est en augmentation malgré l'artificialisation générale du territoire : +0.6 %/an depuis 40 ans.

Le Gard, comme l'ensemble des départements de l'arc méditerranéen, voit sa surface de forêt progresser de **+ 1.7%/an** depuis 1983, et représenter **47% du territoire**. Il est le 16<sup>e</sup> département le plus couvert par des forêts de France. Toutefois ces forêts sont peu denses (85 m3/ha contre 173 en France) et peu exploitées de par la nature des essences et les difficultés d'accès.

L'essentiel des boisements dans le Sud-Est concerne des terres délaissées par le pastoralisme et l'agriculture.





## Des résultats concrets pour...

### Aménager le territoire en soutenant les dynamiques territoriales – PLU Gard durable

Les Plans locaux d'urbanismes (PLU), principaux vecteurs de l'aménagement de l'espace, en compatibilité avec les Schémas de cohérence territoriale (SCOT), sont au croisement des politiques publiques menées sur les territoires en donnant les orientations nécessaires au développement durable. Une cinquantaine de communes ont été accompagnées par le Conseil départemental depuis 2009 dans leur démarche d'élaboration de PLU « Gard durable ».

En 2024, 14 communes sont en cours d'élaboration ou d'approbation de leur PLU avec le soutien du Conseil départemental.

### Permettre aux Gardois de s'engager dans la transition énergétique et environnementale

Cette nouvelle édition du « **Prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire dans le Gard** », est destinée à récompenser les acteurs associatifs du territoire (20 000 € dédiés en 2023) et les collectivités gardoises engagées dans un projet structurant et innovant (50 000 € dédiés en 2024).

Le Conseil départemental du Gard agit en faveur de la biodiversité à travers :

- La mise en place de zones de préemption au titre des Espaces naturels sensibles (ZPENS), ainsi, 67 communes gardoises bénéficient du droit de préemption sur les Espaces naturels sensibles (ENS) et 10 communes sont en cours de création/révision de ZPENS ;
- L'aide à l'acquisition auprès des communes gardoises ;
- L'acquisition des ENS (4 116 m<sup>2</sup> pour compléter l'ENS du lac des Pises) destinée à conforter le réseau des 18 ENS départementaux mais aussi par la mise en place du pilotage de la gestion multi-sites et multi-acteurs ;
- La perspective de mise en œuvre d'un Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) sur les communes de Sénéchas et du Chambon (secteur Cévennes).

La collecte des déchets sur les bords des routes récupère entre 350 et 450 m<sup>3</sup> de déchets collectés et triés tous les ans depuis 2011.

En 2024, dans le cadre de la démarche **Opération grands sites des Gorges du Gardon**, les travaux de la réhabilitation du chemin historique « CD 127 », qui fut un des lieux de tournage du célèbre film "le salaire de la peur", ont commencé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Gard. La première tranche de travaux a été finalisée.

Dans le cadre du **Programme Européen LIFE TERRA MUSIVA**, dont l'objectif est de favoriser l'installation d'espèces proies des espèces remarquables (notamment l'Aigle de Bonelli et le Vautour Percnoptère), ainsi que le maintien d'une « mosaïque » de milieux, le Conseil départemental du Gard, aux côtés du Syndicat mixte des Gorges du Gardon, chef de file du Programme, mène 6 grandes actions sur l'Espace naturel sensible départemental du Massif et des Gorges de la Cèze. En 2024, la création de la garenne à lapins, aménagement faunistique pour petits gibiers ainsi que la mise en culture de 10 hectares avec semences labellisés Végétal local, sont en cours de finalisation. Ces actions sont complétées par des suivis/inventaires faune et flore afin d'évaluer les travaux vis-à-vis du maintien (voire renforcement) de la biodiversité sur le territoire.

Grâce à une démarche volontariste depuis plusieurs années, le Conseil départemental permet de faire bénéficier les communes gardoises et les collèges de **l'attribution de végétaux**. L'achat de ces végétaux locaux, par un marché pluriannuel, a été attribué à un ESAT qui associe solidarité et protection de la biodiversité.

### Préserver l'environnement avec les jeunes et les sportifs

Certaines associations sportives sont soutenues par le Conseil départemental pour des actions particulièrement engagées dans une démarche éco responsable pour l'environnement.

Cela se retrouve dans un autre axe fort de la politique départementale qui concerne principalement les activités de pleine nature. Ainsi, 11 comités, 5 clubs formateurs ou dit de performance, sont aidés dans leur fonctionnement et leurs projets pour transmettre les valeurs du sport avec un esprit de développement durable, et plus de 50 associations sont soutenues dans la réalisation de leurs manifestations.

Trois challenges, à l'initiative du Conseil départemental (Challenge gardois des trails, Trophées des duos nocturnes et Challenge gardois VTT) proposent des manifestations répondant à une charte éco responsable.

On peut également citer la course cycliste de l'Etoile de Bessèges, Tour du Gard qui considère cet enjeu comme prioritaire. Ainsi depuis plusieurs années, une flotte de véhicules avec un impact carbone faible est utilisée dans le cadre d'un partenariat avec certaines marques automobiles. En matière d'économie circulaire, cette épreuve a souhaité impliquer ses parties prenantes (organismes, collectivités, prestataires et fournisseurs) dans une démarche de consommation responsable et d'objectif zéro déchet.

## Fait en 2024, retour sur ...

### Désimperméabilisation et végétalisation des cours de collèges

Afin de prendre en compte l'adaptation au changement climatique des collèges, un diagnostic de l'ensemble des cours des établissements a été réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau, donnant lieu à la programmation de travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de 4 premiers collèges (Bellegarde, Gallargues-le-Montueux, Lédignan et Roquemaure). Une équipe de maître d'œuvre concrétise les projets co-construits avec les personnels et les élèves. 4 autres collèges vont bénéficier de ces aménagements d'ici l'été 2025 à savoir Diderot et Jean Moulin à Alès ainsi que Romain Rolland et Jules Verne à Nîmes.

Ces travaux vont consister à créer des zones d'infiltration, de repos, (assises variées et adaptées aux adolescents), de déambulation et d'activités physiques. Les végétaux ainsi que les matériaux amortissants de types copeaux apporteront de la fraîcheur et contribueront également à un apaisement sonore.

### Éco-responsabilité dans la culture

Lors du séminaire « Osons la culture » les 13 et 14 mars 2024 au Pont du Gard, en vue de préparer l'acte II du futur Schéma départemental de la culture, une conférence de l'éco-conseiller Hermann Lugan sur le thème « culture et transition écologique », ainsi qu'une série de tables-rondes animées par des consultants internes de la « Mission innovation design organisations », ont permis à tous les participants (environ 200 personnes) de réfléchir sur l'éco-responsabilité dans la culture. Hermann Lugan a rappelé le contexte planétaire, a fait un focus sur le positionnement que pouvaient tenir les acteurs de la culture avant de présenter des leviers d'actions et les ressources disponibles en ligne. Pour compléter cette approche, quatre ateliers ont permis de réfléchir sur des pistes d'actions, individuelles et collectives pour mettre en œuvre la biodiversité dans le Gard, développer l'éco-mobilité des publics et des artistes, développer une alimentation durable dans un projet culturel, autant de thématiques à investir qui nourriront le futur Schéma de la culture.

## En priorité pour 2025

- Poursuite de la démarche de désimperméabilisation des cours des collèges prioritaires avec la création d'îlots de fraîcheur.
- Soutenir les syndicats mixtes notamment dans les Opérations Grands Sites de France :
- Poursuivre le programme européen Life Terra Musiva avec notamment l'organisation de l'accueil dans les gorges du Gardon.

### Retour sur les priorités 2024



- Réalisation des travaux de désimperméabilisation des cours des collèges prioritaires avec la création d'îlots de fraîcheur.



- Soutenir les syndicats mixtes notamment dans les Opérations Grands sites de France : Camargue gardoise, Pont du Gard, Gorges du Gardon, Cirque de Navacelles.



- Poursuivre le programme européen Life Terra Musiva avec notamment la culture de semences labélisées Végétal local

## FINALITÉ 5

# Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Produire durable, c'est agir tout au long du cycle de vie des produits, depuis leur conception, en ayant recours à des filières locales, en adoptant des procédés de production moins énergivores et plus respectueux de l'environnement, jusqu'à leur recyclage en fin de vie.

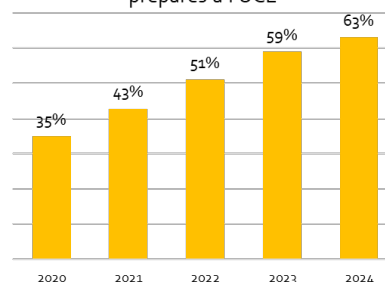
Le Conseil départemental se mobilise pour une alimentation de qualité. L'assiette des Gardoises et des Gardois est aussi le fruit de ses interventions pour la production, l'hygiène, la consommation, la sensibilisation et la solidarité. En outre, le Conseil départemental contribue fortement à la promotion des produits du terroir, des circuits-courts et du respect de la saisonnalité au travers du réseau « le Gard, militant du goût » représentant 600 adhérents. La Fédération départementale des CIVAM vient en appui de cette démarche et joue un rôle de point d'accueil et d'information des porteurs de projets qu'ils soient privés ou publics, individuels ou collectifs. Depuis décembre 2023, les marques portées par le Conseil départemental « Le Gard, militant du goût » et « Gard gourmand » ont été publiées au Journal officiel de la propriété industrielle et sont ainsi protégées.



**63 %** des collégiens déjeunent à la cantine soit 20 000 élèves/jour.

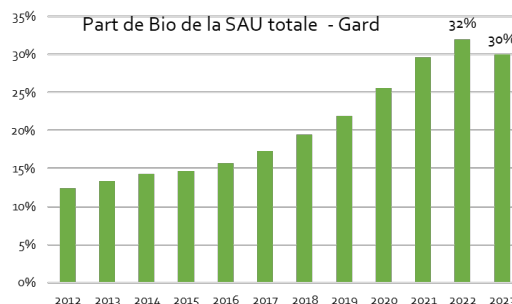
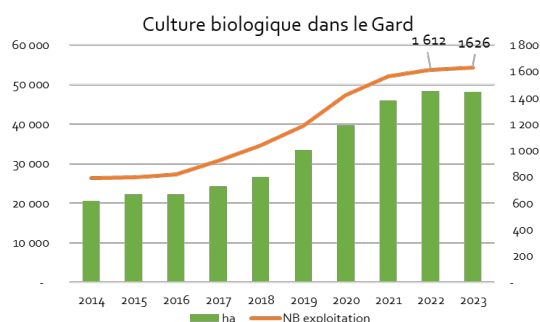
Sur l'année 2023/2024 : plus de 164 tonnes de fruits et légumes frais et de saison ont été conditionnées par l'UCL en faveur des collégiens dont au moins 63% sont locaux et 42.3% bio.

Part de fruits et légumes locaux préparés à l'UCL



La surface d'agriculture biologique représente **48 193 ha** soit 30 % de la surface agricole utile totale (SAU), ce qui place le département du Gard au 5<sup>e</sup> rang régional

Les surfaces et le nombre d'exploitation en agriculture biologique (y compris en conversion) restent stables par rapport à 2022. Toutefois, les surfaces en conversion sont en baisse (-39% par rapport à 2022).



# Des résultats concrets pour...

## Une agriculture durable pour une alimentation de qualité

### Dans les collèges ...

La qualité alimentaire dans les restaurants des collèges gardois est une priorité affirmée, un engagement de longue date du Conseil départemental. En effet de nombreuses actions sont mises en œuvre pour favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et participer à la sensibilisation et à l'éducation de la jeunesse à ce qu'est une restauration et de ce fait une alimentation saine, durable et responsable sur notre territoire. Ainsi le Conseil départemental agit pour :

- Faciliter l'approvisionnement en produits bio et locaux des services de restauration, grâce à :
  - Ses partenariats avec la Chambre d'agriculture
  - Son groupement de commandes de denrées alimentaires en faveur de 26 collèges qui favorisent les producteurs ou artisans locaux comme par exemple le Mas des agriculteurs depuis janvier 2020 ou l'UMAB représentant la Fédération des boulangers du Gard.
  - Son Unité de conditionnement de légumes (UCL), qui facilite le travail des cuisiniers, avec les légumes bruts prêts à être cuisinés ou consommés livrés aux établissements bénéficiaires.
  - Le déploiement d'outils spécifiques tel que le logiciel WEBGEREST. Le Conseil départemental du Gard est un des premiers à l'avoir investi et déployé sur tous ses collèges, pour faciliter, la gestion des approvisionnements, le suivi des indicateurs qualité en lien avec la loi Egalim (utilisation de produits avec des signes de qualité et d'origine, bio...), et la lutte contre le gaspillage avec le module de suivi des quantités d'aliments non consommés, jetés.
- Elaborer des menus adaptés aux besoins des collégiens et intégrant des produits frais, issus d'un mode de production plus durable, locaux, de saisons et respectant les exigences nutritionnelles réglementaires. Ceci grâce à l'accompagnement de la diététicienne de la collectivité qui élabore un plan alimentaire de référence, des propositions de menus et valide les menus annuellement.
- Diversifier les sources de protéines dans les menus de l'ensemble des collèges gardois.
- Former l'ensemble des cuisiniers des collèges du Gard, notamment à l'élaboration de repas bio et végétariens.
- Promouvoir une restauration et une alimentation responsable en valorisant et proposant des dispositifs facilitateurs (financement notamment) pour les collèges qui s'engagent dans une démarche de labellisation « Ecocert en cuisine » ou qui intègre la lutte contre le gaspillage alimentaire dans leur projet d'établissement

Malgré l'inflation conséquente des prix des denrées alimentaires **le ticket repas est maintenu** par le Conseil départemental à **3,50 €** pour les familles, afin de conserver un tarif attractif accessible pour l'ensemble des collégiens. Et pour garantir que l'achat des denrées ne devienne pas la variable d'ajustement des budgets de la restauration, il a revu les règles de reversement de la participation des collèges aux charges qu'il supporte et a imposé un « coût moyen denrées/ assiette » conséquent (2€15 à 2€60) pour favoriser l'achat de denrées de qualité.

D'autres actions sont engagées pour une restauration responsable telles que l'élimination des ustensiles en plastique à usage unique, la sensibilisation des collégiens à la consommation responsable au travers d'actions éducatives avec les agriculteurs (réseau Racines, association MIAMUSE) et les cuisiniers de leur collège.

### Sur le territoire ...

Le Gard mène sa Politique alimentaire départementale depuis 2014 dans l'objectif d'encourager le développement d'une agriculture durable au service d'une alimentation de qualité accessible aux Gardois. Reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, la Politique alimentaire du Gard est labellisée « Projet alimentaire territorial de niveau 2 » (2 Départements d'Occitanie à être labellisés niveau 2 et seulement 16 Départements en France).

Dans ce cadre, le Conseil départemental s'est engagé à accompagner les collectivités gardoises et leurs groupements à inscrire l'agriculture et l'alimentation dans leurs projets de territoire et à déployer des Projets alimentaires territoriaux. Avec 11 PAT labellisés, le Gard est l'un des premiers départements en nombre de Projets alimentaires territoriaux.

Fort de ces dynamiques, le Conseil départemental a poursuivi son soutien aux organismes professionnels et aux associations, son accompagnement des projets alimentaires sur le territoire (animation territoriale, partenariat et financements) et des initiatives locales en faveur d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité.

## Fait en 2024, retour sur ...

### Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Sur 2023 et 2024 ce plan a permis de déployer plusieurs actions :

- Partage de bonnes pratiques et d'outils dans le cadre de groupes de travail et de commissions de restauration animées par le Conseil départemental en faveur de l'ensemble des collèges gardois (impliquant les cuisiniers et secrétaires généraux des collèges).
- Développement d'une collaboration avec la mission EDD de l'Académie de Montpellier pour coconstruire et mutualiser des actions avec les référents Développement durable de l'Éducation nationale positionnés dans les collèges gardois : pour favoriser l'intégration de cette lutte contre le gaspillage alimentaire dans leurs projets éducatifs.
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'alimentation responsable avec les ateliers Créa'menus au sein des collèges impliquant des collégiens et équipes de cuisine : constitution de menus intégrant non seulement les exigences nutritionnelles et de qualité réglementaires mais également les propositions des collégiens afin que les repas qui leur sont proposés correspondent plus à leurs souhaits et que cela participe à réduire la part du gaspillage.
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire de 6 collèges gardois volontaires, intégrant la réalisation d'un état des lieux et la détermination d'un plan d'actions pour réduire les quantités d'aliments consommables jetés. Ce dispositif mobilise une équipe projet propre à chacun des établissements (composée de personnels techniques, éducatifs, d'encadrements et de collégiens), qui participe au diagnostic comme à la mise en œuvre des actions de lutte, au suivi et à la communication de leur efficacité.
- Développement d'un nouveau module dans le logiciel métier utilisé par les cuisiniers : un module de suivi des quantités d'aliments jetées. Ceci afin de suivre, par l'évolution de cet indicateur, l'impact des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire mises en œuvre dans les établissements, et si nécessaire de les adapter.

### La politique alimentaire départementale renforcée

Dans la suite de la Charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard et fort des nombreuses dynamiques en cours, qu'elles soient publiques, associatives, entrepreneuriales, etc., le Conseil départemental se fixe pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs du Gard autour d'un objectif partagé : l'alimentation des Gardois.

Le Conseil départemental a mené une concertation territoriale en 2023 et 2024 pour identifier les besoins et attentes des acteurs du territoire en matière de coopération alimentaire territoriale. Trois objectifs prioritaires sont ressortis de cette concertation :

- Poursuivre la Politique alimentaire et l'accompagnement du Conseil départemental aux acteurs du territoire ;
- Mener des réflexions collectives autour de la lutte contre la précarité alimentaire pour identifier des solutions partagées ;
- Renforcer le réseau inter-PAT du Gard pour consolider les échanges et co-construire des actions collectives.

### En priorité 2025

- Poursuivre la concertation pour la co-construction d'une **Gouvernance alimentaire gardoise** avec les acteurs du territoire.
- Mise en œuvre d'actions en matière de **gaspillage alimentaire et de gestion des déchets** issus de la restauration scolaire.
- Poursuivre l'élaboration du **Schéma des dessertes forestières**.
- S'assurer que tous les collèges ont des équipements nécessaires pour assurer le tri des biodéchets dans les réfectoires et les cuisines.

#### Retour sur les priorités 2024



Lancer une concertation pour la co-construction d'une Gouvernance alimentaire gardoise avec les acteurs du territoire.



Mise en œuvre d'actions en matière de gaspillage alimentaire et de gestion des déchets issus de la restauration scolaire.



Elaborer un **Schéma des dessertes forestières**.



## MODALITÉ

# Gouvernance

Conscient de la nécessité de mettre en place des synergies avec ses partenaires pour décliner ses plans d'actions, le Conseil départemental inscrit ses politiques dans le cadre d'orientations définies avec les acteurs du territoire. Pour organiser une solidarité territoriale pérenne, la collectivité a ainsi choisi de constituer des établissements publics dédiés comme dans le domaine de l'eau, l'environnement, le patrimoine ...

Pour être au plus près des besoins des Gardoises et des Gardois, la collectivité dessine les services au public en replaçant les usagers au cœur des dispositifs et rénove ses lieux d'accueil et d'information pour offrir un meilleur service de proximité.

La création de **Maisons du Conseil départemental** (fixes et mobiles) et le développement des consultations publiques (en présentiel ou par voie électronique) favorisent la proximité pour le public et l'implication des usagers dans les orientations de la collectivité.

En 2024, le Conseil départemental a mis en œuvre les premières actions des 4 schémas stratégiques qui ont été co-construits avec les acteurs concernés, pour la prise en compte des besoins et des spécificités du territoire.

L'ensemble des Gardois et des Gardoises a été sollicité pour s'exprimer dans le cadre d'ateliers de la **démarche « Eau & climat »** organisés sur 7 lieux du département. Près de 450 personnes y ont contribué dont 250 en présentiel lors des ateliers territoriaux qui ont permis de recueillir 2300 propositions et analyses. Ces ateliers très riches et constructifs ont confronté des citoyens, des acteurs de l'eau et du monde agricole dans leur diversité et intérêts propres. Des propositions d'actions à mettre en œuvre seront débattues lors d'une seconde phase d'ateliers.



**245 641** visiteurs sur le site Gard.fr en 2023. Une forte progression depuis 2021 (+388 %).



**96 555** fans ou followers en 2024 ont suivi les réseaux sociaux du Conseil départemental (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, TikTok). Soit + 5.5 % par rapport à 2023.



Sur les 4 premiers mois d'ouverture, **1350 Gardois** se sont rendus dans les Maisons du Conseil départemental dont 2/3 dans les Maisons mobiles.



Le **site inforoute.gard.fr** est très sollicité lors d'événements climatiques notamment en matière de risques sur les routes : 200 connexions/ jour en moyenne pour 7500 lors d'inondations.  
En 2024 (jusqu'à mi-octobre) 123 000 avec 380 publications de route inondées, accidents ou éboulement.

# Des résultats concrets pour...

## Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence

La participation citoyenne et des acteurs locaux, continue d'être prégnante dans le mode de co-construction des projets et des stratégies du Conseil départemental.

Outre les démarches de participation citoyenne, l'approche centrée « usage » par les méthodes de design de service se poursuit. Avec comme finalité de voir le service public départemental, qu'elle qu'en soit la nature, mieux mobilisé par celles et ceux qui en ont besoin, ces démarches – 6 en 2024 – où la cocréation est déterminante, concourent à la qualité et l'efficacité de l'action publique tout en autorisant l'innovation. Ces prestations sont réalisées en interne ou en collaboration avec le Master Design de l'Université de Nîmes dans le cadre de projets pédagogiques, et mobilisent régulièrement des usagers et professionnels parties prenantes, en fonction des sujets traités.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental de l'ESS, la méthodologie de design social a été choisie pour associer les partenaires locaux à son élaboration. Cette méthodologie a permis l'instauration d'un réel dialogue entre les acteurs et la collectivité autour de la définition des besoins et en conséquence de la feuille de route du Conseil départemental. Cette démarche a été intégrée au Schéma de l'ESS par la structuration d'un Réseau gardois de l'ESS qui permettra, tout au long de sa mise en œuvre, de répondre au plus près aux enjeux de développement locaux de l'ESS.

## Observer et évaluer pour faire évoluer

Depuis 2023, le Conseil départemental installe et anime un **Observatoire des solidarités sociales (ODSS)** qui s'intéresse à l'ensemble des champs de compétences et d'actions du Schéma des solidarités sociales 2022-2027.

Il associe l'ensemble des parties prenantes, professionnels, élus, usagers et a pour mission :

- d'observer l'évolution des besoins sociaux avec les différents indicateurs tels que ceux de la population, des usagers, et de l'activité,
- d'évaluer la mise en œuvre du schéma des solidarités sociales et ses effets,
- de produire des analyses et des réflexions,
- de faire des préconisations, des outils d'aides à la décision et de participer à la transformation de l'offre de services et à l'évolution des actions si besoin.

Pour être au plus près des besoins et permettre des actions efficaces par les acteurs (associations, organismes, collectivités,...), le Conseil départemental anime également l'**Observatoire des violences faites aux femmes**.

Concernant le dispositif des **Services civiques**, le Conseil départemental s'y est pleinement engagé depuis 2016. En 2023, la collectivité a ainsi recruté au sein de ses directions 58 jeunes pour des missions variées telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'accompagnement des personnes âgées et en situation d'handicap ou bien encore la promotion des musiques actuelles et la valorisation du sport santé.

En matière d'achat public, l'objectif fixé suite à la loi « climat et résilience » est que 100% des marchés notifiés au cours de l'année 2025 devront intégrer au moins une considération environnementale (dans l'objet du marché, une clause ou un critère d'attribution). Sur l'année 2023, 98 % des marchés l'ont pris en compte et 51% ont intégré une clause sociale. Le **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)** est un document de programmation transversale déclinant un plan d'actions stratégiques et posant le cadre d'un achat durable, intégrant des clauses sociales, environnementales et économiques, afin d'agir en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et de favoriser le développement économique. Ce schéma doit faire état d'objectifs mesurables et publiés au minimum tous les 2 ans sur le site du Conseil départemental.

Le SPASER est déjà anticipé comme un outil essentiel des schémas récemment adoptés, comme celui de l'ESS et des Solidarités, mais aussi comme un point d'appui pour d'autres schémas tels que ceux de la culture, du sport et des mobilités. 2 ateliers rassemblant des représentants des directions acheteuses sous la conduite d'élus pilotes ont été organisés en 2024 pour élaborer ce schéma et en organiser son suivi après son adoption en fin d'année.

## Partager l'évolution du tourisme dans le Gard

Le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité propose de consolider les démarches qualitatives en valorisant et en accompagnant les labellisations des territoires.

Des réunions d'informations destinées aux élus et aux techniciens sur les territoires du département sont organisées régulièrement, afin d'améliorer le maillage et l'articulation entre les enjeux, les orientations du schéma départemental et les différentes actions et politiques locales.

Des réunions de concertations en ce sens sont envisagées dès 2025. Préalablement, un inventaire sur la question des initiatives de développement durable est en cours, à l'initiative de Gard Tourisme, associé au service tourisme.

## Fait en 2024, retour sur ...

### Le Groupe citoyen ressource pour l'inclusion

Le Groupe citoyen ressource pour l'insertion a été créé en 2017 afin de collaborer avec les services du Conseil départemental pour contribuer à la mise en œuvre opérationnelle du programme départemental d'insertion. En 2023 il a évolué et est devenu le Groupe citoyen ressource pour l'inclusion (GRCI).

En 2024, le GRCI 3.0 a travaillé avec le Conseil départemental sur deux projets : le réseau social de l'insertion et l'écriture du Règlement départemental des aides sociales uniques. Ce groupe de citoyens pour les citoyens qui contribue à la concertation, impulse également la création d'espaces de rencontres, de partage et d'entraide.

De plus, en 2024, des formations pour développer la concertation et la participation des usagers aux projets ont été proposées aux membres du GRCI 3.0 et aux professionnels du Conseil départemental. Elles leur ont permis d'affiner la compréhension des démarches de concertation et d'acquérir de nouvelles méthodes pour y parvenir.

### Bilan du premier mandat du Conseil départemental des Jeunes

Depuis la rentrée scolaire 2022, le Conseil départemental a décidé de donner la parole aux jeunes en créant le Conseil départemental des jeunes (CDJ) du Gard. Ainsi, Il renforce son engagement en faveur de la jeunesse gardoise et leur permet de devenir des citoyens engagés.

Le 5 juillet 2024, au Centre sportif du Gard à Méjannes-Le-Clap, les 110 jeunes élus du CDJ ont présenté les actions concrètes qu'ils ont réalisées durant leurs deux années de mandat. Cette journée a été l'occasion de découvrir leurs réalisations, qui, dès la rentrée, pourront bénéficier à tous les collégiens.

Pendant leur mandat, les jeunes ont travaillé sur quatre grands thèmes : le développement durable, la qualité de vie et la solidarité au collège, le sport pour tous et les mobilités douces. Quatre commissions projets ont été créées pour concrétiser leurs idées :

- La Commission : Sport pour tous : Composée de 12 Conseillers et Conseillères et 3 Délégués, cette commission a développé le projet « Alter...et Go ! » pour permettre à chacun de pratiquer une activité sportive adaptée, ludique et sans discrimination.
- Commission : Mobilités douces : Avec 9 Conseillers et Conseillères et 3 Délégués, cette commission a lancé le projet « En selle, à pied, à roulettes... pour la planète ! » pour sensibiliser les collégiens à l'écomobilité de manière amusante et pédagogique.
- Commission : Développement durable : Composée de 11 Conseillers et Conseillères, de 4 Délégués et de leurs adjoints, cette commission a mis en place le projet « Invent'Terre pour des collèges plus verts » en créant un catalogue d'actions écologiques pour les collèges.
- Commission : Qualité de vie et solidarité au collège : Cette commission, comprenant 14 Conseillers et Conseillères et 2 Délégués, a travaillé sur la réalisation d'émissions radio par et pour les collégiens, abordant des sujets variés tels que la confiance en soi et l'engagement.

Entre septembre et mi-octobre, une campagne de communication et de sensibilisation a été organisée au sein des établissements scolaires afin de renouveler les membres du CDJ et de leur donner envie de se présenter aux élections organisées dans les 53 collèges.



## En priorité 2025

- Poursuite de l'**animation concertée** avec les acteurs des différents schémas adoptés.
- 2e mandat du **Conseil départemental des jeunes**
- Mise en œuvre du **SPASER**
- Lancement du nouveau **site Internet** du conseil départemental

### Retour sur les priorités 2024



- Ouverture d'une nouvelle Maison du conseil départemental au Vigan



- Poursuite de l'**animation concertée** avec les acteurs des différents schémas adoptés.



- Concertation dans le cadre de projets :
  - Reconstruction du collège de Saint-Gilles
  - Projets de végétalisation et désimperméabilisation de collèges pilotes



- Mise en œuvre des projets du Conseil départemental des jeunes

## EXEMPLARITÉ

# Administration responsable

Depuis la crise énergétique de l'hiver 2023, le **plan de sobriété** mis en place a montré ses effets. Les actions ont consisté à limiter la température de bureau à 19 °C et à réactiver les écogestes quotidiens. Mais des mesures ont également été prises à moyen et long terme comme l'optimisation des équipements (pilotages, réglages, ...) et le déploiement d'un plan d'amélioration énergétique de nos bâtiments. Les obligations réglementaires via le « décret tertiaire », qui nous demande d'abaisser progressivement nos consommations énergétiques d'ici 2050, ont permis d'identifier les priorités.

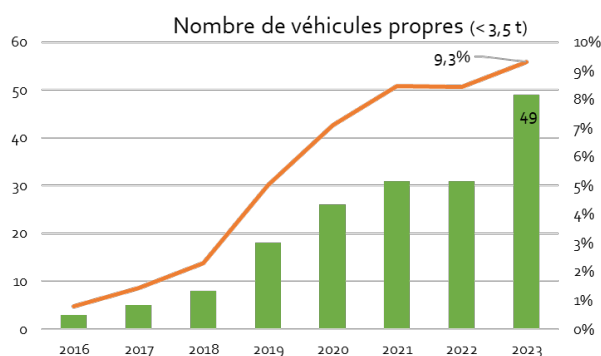
Les deux impératifs déjà relevés dans les rapports précédents, à savoir la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation de nos territoires, restent, dans ce contexte, d'actualité. L'année 2023 a été marquée par le lancement de l'élaboration du bilan carbone de la collectivité et la mise en place de sa feuille de route déclinée par le biais d'un plan de transition.

La mise en œuvre du **Plan de déplacement et de mobilité de l'administration (PDMA)**, le déploiement des pratiques numériques (télétravail, dématérialisation, ...) ou l'optimisation des énergies (réduction des consommations, énergies renouvelables, ...) contribuent également à réduire l'impact du fonctionnement de notre collectivité sur l'environnement.

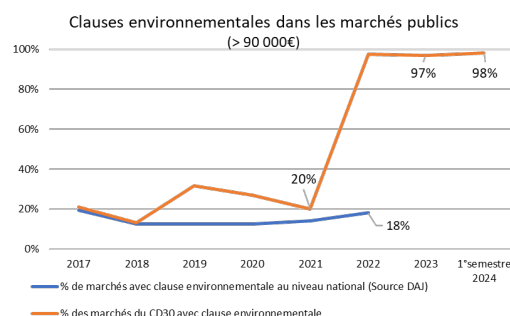
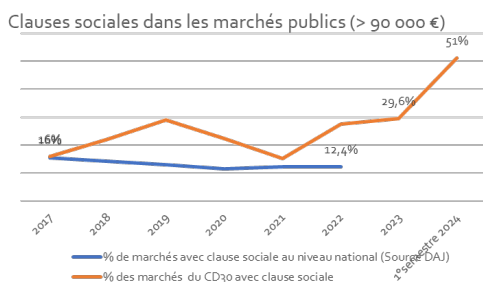


**62 %** des collèges ainsi que l'ensemble des autres bâtiments départementaux bénéficient d'un tarif maîtrisé de l'énergie grâce à un groupement d'achat local.

La consommation d'énergie (électricité, gaz, fioul, biomasse) des bâtiments départementaux hors collèges a baissé de **12 %** en 2023 par rapport à 2022.



**9.3 %** du parc de VL < 3.5 t du Conseil départemental est électrique ou hybride.



**219** marchés publics ont été attribués au 1<sup>er</sup> semestre 2024 dont 98 % intègrent des clauses environnementales et 51 % des clauses sociales et une exigence éthique pour favoriser l'égalité femmes/hommes, et lutter contre le travail des enfants.



## Des résultats concrets pour...

### PDMA : Maîtriser les déplacements et promouvoir l'écomobilité ou déplacements doux

La mise en œuvre du Plan de mobilité de l'administration (PDMA) facilite la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Il vise à optimiser l'efficacité des déplacements des agents en favorisant l'utilisation des transports en commun ou du vélo.

Les mesures pour inciter les agents à utiliser les transports en commun tels que le soutien des abonnements domicile/travail et l'accès à un tarif préférentiel pour les réseaux urbains ont été renforcées. En effet, les agents peuvent bénéficier du forfait mobilité durable en cas de multimodalité notamment avec l'utilisation de vélo en complément d'un transport en commun.

Dans le cadre des déplacements des agents pour assurer leurs missions, il est à noter que la consommation de carburant (essence + Gazole) baisse chaque année. Par ailleurs le déploiement de vélos à disposition des agents pour leur déplacements professionnels contribue à cet effort.

La flotte de véhicules en pool représentant 1/3 des VL permet l'optimisation de leur utilisation

### Une utilisation du numérique raisonnée

En 2023, 10 t d'équipement numérique ont été orientées vers le recyclage ou la réutilisation soit 28 % de moins qu'en 2022. 28 % de ces appareils ont pu être réutilisés après un nettoyage approfondi et sécurisé.

Cette évolution positive permet de limiter l'empreinte carbone de cette activité car les émissions de CO<sub>2</sub> sont générées principalement lors de la fabrication des appareils (92 %).

### Maîtriser nos besoins

Sur l'année 2023, les commandes de papier de type A4, composées à 67 % de papier recyclé, ont continué à baisser.

La part des commandes de fournitures de bureau éco-responsables est de 46 %, une nette progression par rapport à 2022 malgré un volume total de commandes en augmentation. La réduction du nombre de commandes annuelles depuis 2014 a permis de réduire de 55 % la quantité de cartons utilisée et de 78 % les km parcourus pour livrer notre collectivité.

Avec le réemploi du mobilier, le Conseil départemental lutte contre le gaspillage et contribue à améliorer son bilan carbone. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, une bourse d'échange de mobilier a été mise en place en 2024 avec l'ensemble des services de la collectivité. Au profit des déménagements successifs, le mobilier est stocké, réparé puis mis en ligne pour être redéployé à la demande des autres services.

Pour limiter la mise au rebut du mobilier ancien, une cellule réparation a été mise en place ainsi que des dons aux associations et autres collectivités.

### Réduire les consommations énergétiques et développer la part des énergies renouvelables

En 2023, près de 2.2 GWh ont été produits par les centrales photovoltaïques installées sur les bâtiments départementaux dont 18 % ont été autoconsommés. La totalité de cette énergie produite représente 15 % de l'électricité consommée par les bâtiments du Conseil départemental et collèges.

13 bâtiments et collèges sont équipés de panneaux photovoltaïques. Les derniers autoconsomment leur production tel que le collège Ada Lovelace. 50 % de l'électricité a été économisée (hors restauration et chauffage) sur cet établissement.

La gestion de l'électricité peut encore être optimisée grâce à 2 dispositifs à l'étude :

- **Autoconsommation collective** : partage de l'électricité produite (notamment photovoltaïque) avec d'autres utilisateurs à proximité lors de surproduction.
- **Effacement** : réduction de nos sollicitations du réseau au moment où d'autres en ont besoin. En contrepartie, le prix du KWh est minoré. Cela concerne nos bâtiments les plus énergivores tels que les Archives départementales.

Le Conseil départemental ambitionne de réduire son utilisation d'énergies fossiles pour ses bâtiments au bénéfice d'énergies renouvelables. Les solutions techniques retenues sont adaptées au contexte spécifique de chaque site. Dans ce cadre, le Conseil départemental a conventionné avec l'ADEME à travers un **contrat patrimonial** pour équiper en biomasse et en géothermie les installations de **8 collèges et 3 bâtiments administratifs**. Par cette action, la collectivité soutient la filière locale des approvisionneurs en bois énergie et réduit les coûts d'exploitation de ses bâtiments. Par ces installations, 3 unités de géothermie et 8 chaudières biomasse (dont 2 en granulés de bois) vont être mises en place. Dès l'hiver 2024, les collèges Jean Racine à Alès et Bernard de Ventadour à Bagnols-sur-Cèze vont permettre d'économiser des émissions de gaz à effet de

serre à hauteur respectivement de 72 tCO<sub>2eq</sub> et 150 tCO<sub>2eq</sub> grâce aux nouvelles chaudières alimentées en plaquettes et granulés de bois.

En complément, des actions quotidiennes permettent de réduire les consommations (eau et énergies) :

- La mise en place d'éclairage LED en remplacement de ceux existant,
- La réduction du volume des chasses d'eau
- La pose de chauffe-eau instantané qui élimine le stockage d'eau chaude en réduisant la consommation d'énergie et les risques sanitaires :

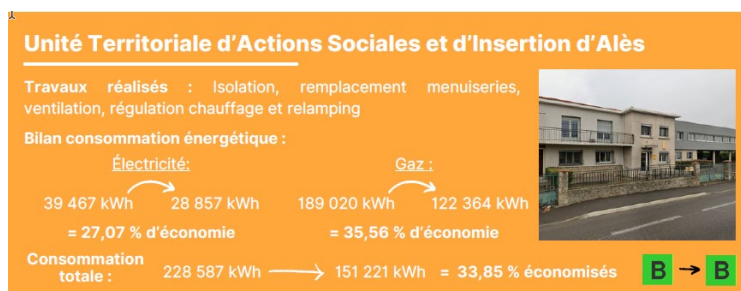
Les compteurs d'eau communicant installés par les exploitants génèrent des alertes en cas de fuites et permettent une intervention rapide. Plusieurs fuites ont été décelées en 2023 par ce procédé. Par ailleurs des systèmes de détection de fuites précis et communicant ont été installés sur 5 bâtiments sensibles.

## Fait en 2024, retour sur ...

### Bilan des travaux de performance énergétique

Dans le cadre du plan de Relance, 9 bâtiments dont 3 collèges ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique en 2022. Après un an de fonctionnement, nous pouvons constater les économies réalisées. Les travaux ont consisté principalement au remplacement des fenêtres, de lampes (passage au LED), de chaudières, l'amélioration de la régulation de chauffage ou la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Les gains peuvent être significatifs entre 10% et 20% de kWh de gaz ou d'électricité en moyenne soit près de 500 MWh d'économisé ou l'équivalent de la consommation de 30 pavillons d'environ 100 m<sup>2</sup>.

On peut noter que l'Unité territoriale d'action sociale et d'insertion d'Alès a réalisé une économie de 34 %. Ce bâtiment va très prochainement être chauffé par géothermie qui renforcera ses performances.



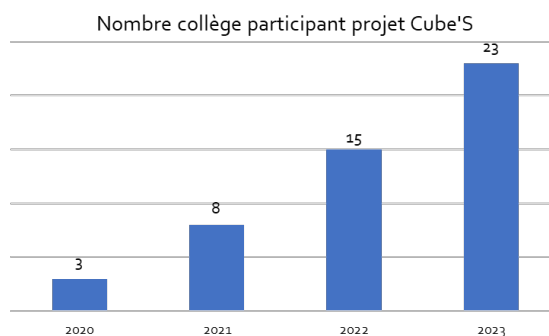
Le centre médico-social « Le Picatié » à Nîmes a économisé 24 % d'énergie soit près de 24 000 kWh.

### Les éco-citoyens de demain prennent racine aujourd'hui !

Le dispositif national **CUBE.S** « Climat, usage des bâtiments d'enseignement scolaires » a pour objectif de diminuer les consommations d'énergie pour les établissements scolaires et de sensibiliser les élèves aux économies dans une ambiance de challenge.

Après que 2 collèges aient été primés au niveau national (Gaston Doumergue de Sommières et Claudie Haigneré de Rochefort-du-Gard), un premier bilan a été établi : la majorité des établissements ont maintenu leur baisse de consommation après l'année du défi. Par ailleurs d'après une étude portée par le CEREMA, **91% des élèves impliqués dans ce concours reproduisent ces bons réflexes à la maison**. Un apprentissage qui permet une communication positive en famille sur le sujet de l'environnement

En 2024, 23 collèges auront participé à cette expérience autant bénéfique en termes d'énergie que pédagogique auprès des élèves.



## En priorité 2025

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de transition et de la stratégie bas carbone.
- Maintenir ensemble les efforts du plan de sobriété.
- Réussir la transition numérique pour une exploitation optimisée du patrimoine bâti.
- Mise en place d'outils de pilotages pour une exploitation bâtiminaire optimisée.
- Mise en œuvre de l'autoconsommation collective de nos productions d'énergie.

### Retour sur les priorités 2024



• Mise en œuvre du plan de transition et de la stratégie bas carbone.



• Travaux pour la mise en place de la géothermie et les chaudières biomasse des 11 bâtiments ciblés.



• Maintenir ensemble les efforts du plan de sobriété.



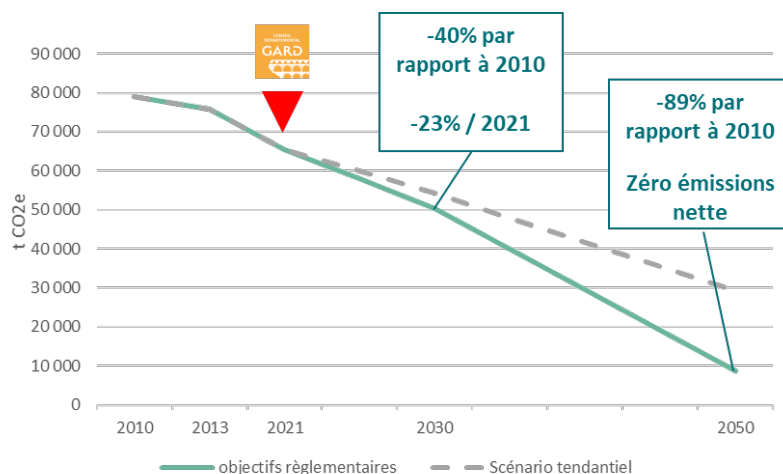
• Réussir la transition numérique pour une exploitation optimisée du patrimoine bâti.

## TRANSITION EN ACTION

# Plan de transition pour réduire les gaz à effet de serre

La réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES), du Conseil départemental a montré une réduction des émissions depuis 2010 de 17 %.

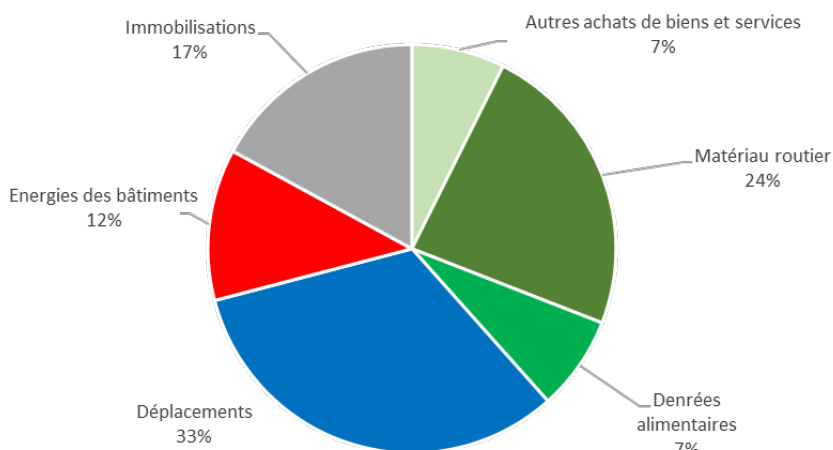
Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux 2030 et 2050 de la Stratégie nationale bas carbone, le Conseil départemental devra encore accentuer ses efforts pour la baisse des GES mais aussi inventer de nouvelles solutions de puits carbone dans une logique de compensation.



Les thèmes les plus émissifs sont principalement :

- L'énergie dans les bâtiments
- Les déplacements (professionnels, domicile travail, collégiens ou transport de matériaux)
- Les achats alimentaires pour la restauration des collégiens
- Les achats de matériaux pour l'entretien et la construction des routes.

## Répartition des émissions GES en 2021



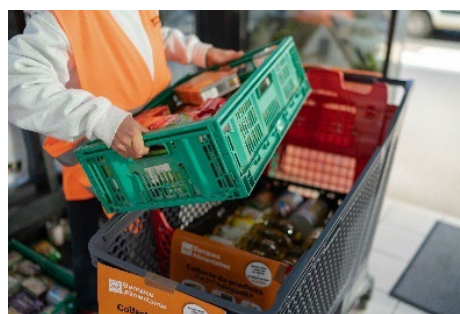
Quelques actions ont déjà été mises en œuvre ou sont en cours d'études :

Passage aux énergies renouvelables dans nos bâtiments départementaux. Ex : mise en place d'une chaudière alimentée en granulés de bois au collège Jean Racine à Alès.



Développement et facilitation des mobilités douces à destination des agents, notamment des vélos partagés pour les déplacements courts intra-urbains.

Favoriser les circuits court pour l'achat des denrées alimentaires des repas des collégiens.



Chantier routier minimisant les transports de matériaux.  
Ex : recyclage de matériaux sur le site du chantier pour une réutilisation à proximité sur la RD 62 au Grau-du-Roi.

Des objectifs ambitieux par thèmes accompagnés d'un plan d'actions détaillé seront validés pour contribuer à l'atteinte de la stratégie nationale bas carbone à l'horizon 2030.



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil départemental engagé pour :



Permettre à tous les collégiens d'avoir accès à un repas équilibré, sain et à prix abordable : maintien du repas à 3.50 €.



Moderniser le Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap retenu pour accueillir des sportifs de haut niveau.



Partager les ressources des Archives départementales à tous les publics.



Prévenir les effets du changement climatique sur la gestion de l'eau grâce à la stratégie « Eau & climat » partagée avec le territoire.



Relier les personnes et les territoires : création des Maisons du Conseil départemental.



Coordonner les dispositifs d'aides pour un logement décent et la précarité énergétique avec l'Agence départementale de l'habitat et du logement.



Construire et rénover des bâtiments durables à faible émissions de gaz à effet de serre et économes en énergie.



Lutter contre les risques liés aux changements climatiques : inondations, feux de forêts, gestion de l'eau, îlots de chaleur.



Préserver la biodiversité des milieux et des ressources : urbanisme, espaces naturels sensibles, végétal local, renaturation.



Elaborer les politiques départementales en concertation avec la population et les acteurs locaux en amont de leur construction et dans leur mise en œuvre.





Hôtel du Département  
3, Rue Guillemette  
30044 Nîmes cedex 9  
Tél. : 04 66 76 76 76

